

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

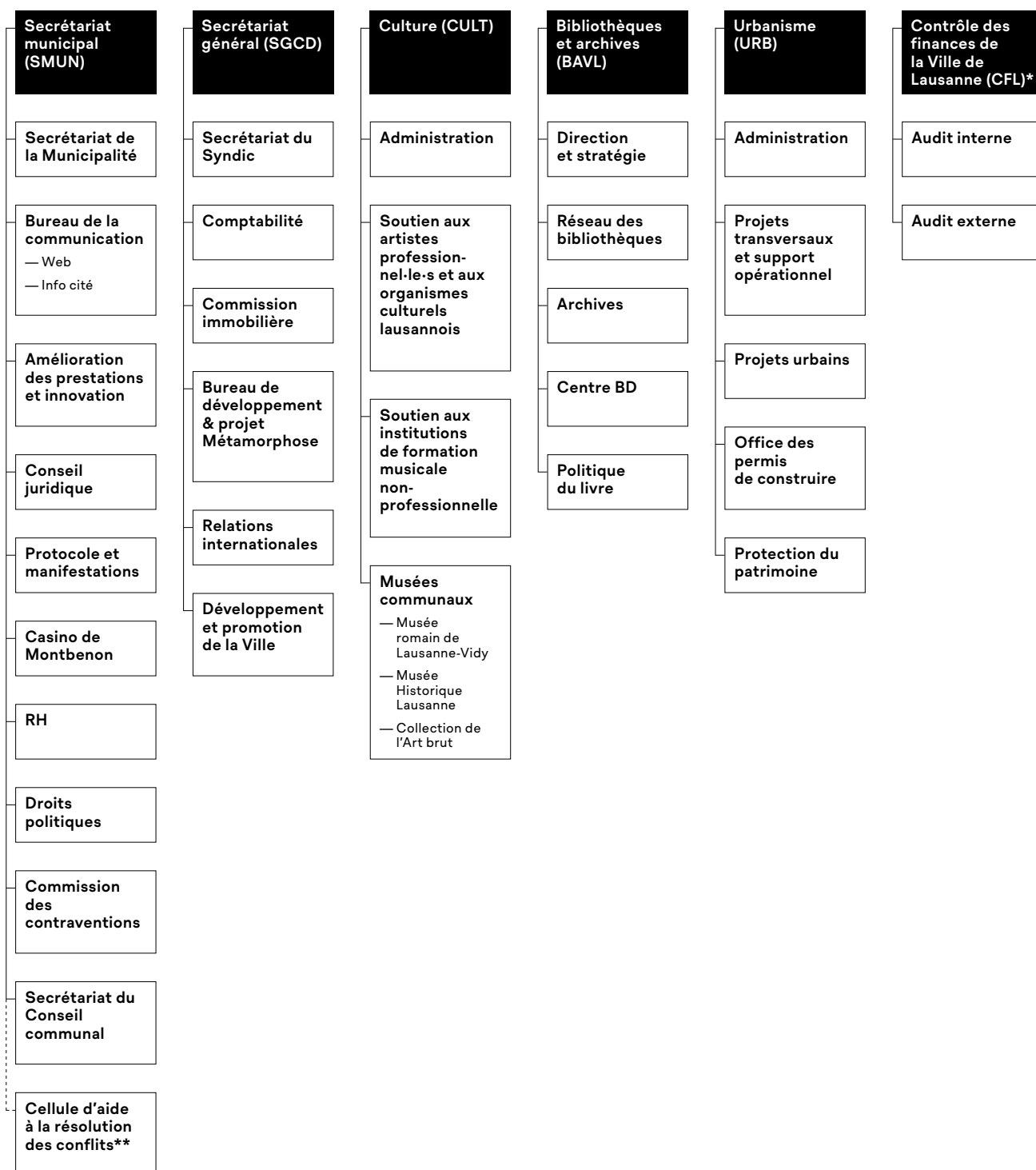


# Direction de la culture et du développement urbain



# Direction de la culture et du développement urbain (CD)

## Syndic



\* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

\*\* rattachement administratif au SMUN, mais dépend de la Municipalité

En 2025, la Direction CD a été impliquée dans plusieurs événements ou dossiers majeurs. La 1<sup>re</sup> étape du quartier des Plaines-du-Loup est terminée et a été inaugurée en septembre. La révision du plan général d'affectation de la Commune poursuit son avancée avec la soumission à l'adoption du Conseil communal, en septembre, de la modification des dispositions communes. Le réaménagement de la place de la Riponne a fait l'objet d'un mandat d'études parallèles qui a abouti début 2025 au choix d'un projet lauréat.

L'année 2025 a également été marquée par une grande vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire lausannois, marquée par une fréquentation massive du public. La réouverture de la salle de concerts Le Romandie, accompagnée de l'ouverture d'un second club dans le même bâtiment, La Brèche, a renforcé l'offre de musiques actuelles.

Les bibliothèques municipales ont fait la fête à l'occasion de leurs 90 ans, en proposant de nombreuses animations à la population ainsi qu'une fête officielle le 7 juin sur le site de Chauderon. La nouvelle *Bibliothèque Bellevaux: publique et scolaire* a également ouvert ses portes le 24 septembre après 4 mois de fermeture pour une refonte complète.

Le Secrétariat municipal a piloté la démarche de bilan de la législature 2021–2026 de la Municipalité, qui a été publié le 4 décembre. Il a également coordonné la remise de la Médaille d'or de Lausanne par la Municipalité à M. Thomas Bach, Président du Comité International Olympique, le 26 février.

Enfin, des changements importants ont eu lieu dans les services de la Direction. Sa secrétaire générale a été nommée Déléguée de la Municipalité à la sécurité urbaine et au climat de travail 2030 afin d'accompagner les réformes du Corps de police à compter du 1<sup>er</sup> novembre, alors que le Service de la culture a accueilli sa nouvelle cheffe dès le 1<sup>er</sup> août.

# Secrétariat municipal (SMUN)

## Principales missions du service

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est la planification, la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Plusieurs unités à vocation transversale sont également rattachées au service. Le SMUN est composé des 10 unités suivantes:

- Secrétariat de la Municipalité;
- Protocole et manifestations;
- Conseil juridique;
- Bureau de la communication;
- Unité RH;
- Casino de Montbenon;
- Amélioration des prestations et innovation;
- Droits politiques;
- Commission des contraventions;
- Secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin., finances et droits politiques	–	–	2.40	2.40
Amélioration prest. & innov.	2.00	2.00	2.00	2.00
Bureau de la communication	8.90	8.80	8.90	8.80
Cellule ARC	1.70	1.70	2.70	2.60
Commission des contraventions	9.10	6.90	9.10	8.90
Conseil juridique	3.80	4.60	3.80	4.50
Direction SMUN	4.10	3.50	4.20	3.60
Droits politiques	2.10	2.10	–	–
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Organisation & prestations	9.40	9.50	–	–
Protocole et manifestations	16.30	15.10	23.10	20.90
Secrétariat Conseil communal	5.05	4.55	4.75	4.60
Secrétariat de la Municipalité	–	–	3.70	3.60
Unité RHCD	5.00	5.00	5.00	5.00
Unité web et multimédia	4.90	4.90	4.90	4.90
<b>Total service</b>	<b>79.35</b>	<b>75.65</b>	<b>81.55</b>	<b>78.80</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>2.20</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Admin., finances et droits politiques	–	–	3	2.40
Amélioration prest. & innov.	2	2.00	2	2.00
Bureau de la communication	11	8.80	11	8.80

Cellule ARC	2	1.70	3	2.60
Commission des contraventions	8	6.90	10	8.90
Conseil juridique	5	4.60	5	4.50
Direction SMUN	4	3.50	4	3.60
Droits politiques	3	2.10	-	-
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Organisation & prestations	12	9.50	-	-
Protocole et manifestations	18	15.10	25	20.90
Secrétariat Conseil communal	6	4.55	6	4.60
Secrétariat de la Municipalité	-	-	5	3.60
Unité RHCD	6	5.00	6	5.00
Unité web et multimédia	6	4.90	6	4.90
<b>Total service</b>	<b>90</b>	<b>75.65</b>	<b>93</b>	<b>78.80</b>

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Direction SMUN	1	1
Droits politiques	2	-
Protocole et manifestations	2	3
Secrétariat Conseil communal	1	1
Secrétariat de la Municipalité	-	2
Unité RHCD	1	1
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

Le service a accueilli trois apprenti·e·s (rattaché·e·s au SPEL) en 2024, ainsi qu'en 2025

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>10</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	41	2.88	33	2.16
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	1.63	10	4.08
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	-	*
<b>Total service</b>	<b>48</b>	<b>4.51</b>	<b>43</b>	<b>6.23</b>

\* information indéterminée car à la tâche

Le personnel auxiliaire engagé pour les différents scrutins ne sont pas compris dans les totaux.

## Evénements marquants

En 2025, le SMUN a été impliqué dans plusieurs événements ou dossiers majeurs. Il a notamment piloté la démarche de bilan de la législature 2021–2026 de la Municipalité, qui a été publiée le 4 décembre. Une version condensée de ce bilan a paru dans le Journal communal du 10 décembre alors que la version longue est disponible sur le site web de la Ville.

Par ailleurs, le SMUN a coordonné la remise de la Médaille d'or de Lausanne par la Municipalité à M. Thomas Bach, Président du Comité International Olympique, le 26 février. La cérémonie officielle et la réception ont eu lieu à l'École hôtelière de Lausanne, qui a également accueilli le 18 décembre la réception présidentielle en l'honneur de M. Guy Parmelin, organisée conjointement par la Chancellerie d'Etat et le Secrétariat municipal.

## Principales activités 2025

### Secrétariat de la Municipalité

#### Missions du secrétaire municipal

Les missions principales du Secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Selon ces dispositions, le Secrétaire municipal est le premier collaborateur du Syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge:

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale;
- de la co-signature des actes de la Municipalité;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité;
- des tâches que lui attribue la Municipalité;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

#### Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le Secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité. En 2025, le service a organisé 43 séances ordinaires de Municipalité.

#### Liaison avec le Secrétariat du Conseil communal

Le SMUN assure la coordination entre la Municipalité et le Conseil communal. Outre la coordination des relations entre la Municipalité et le Bureau du Conseil communal, il gère le suivi des dossiers du Conseil communal au sein de l'administration (suivi des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.).

#### Tâches attribuées par la Municipalité

La Municipalité peut confier des mandats spécifiques au SMUN. Il a par exemple la charge de la coordination et du suivi des participations et subventions de la Ville ainsi que du programme de législature. Le SMUN préside aussi le groupe de travail (GT) permanent chargé de la coordination des affaires municipales, des projets transversaux et prioritaires et d'appui à la conduite de l'administration. Ce GT est composé des secrétaires générales et généraux, ainsi que des cheffes et chefs des services transversaux (finances, personnel, informatique et achat & logistique). Cette plateforme d'échange et de coordination se réunit mensuellement. Ce GT est l'organe qui seconde la Municipalité pour la coordination de l'administration. Il participe à la coordination de la planification, de la préparation et de la mise en œuvre des affaires de la Municipalité.

Dans le domaine des relations extérieures, Le SMUN est responsable du suivi des grands dossiers de l'Union des villes suisses, de l'Union des Communes Vaudoises et de Lausanne Région, organisations au sein desquelles le Syndic siège au comité. En 2025, il a par exemple été

question de répondre à la consultation sur le projet de loi cantonale sur les communes ainsi que celle sur le paquet Suisse-Union européenne.

Le SMUN est également chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. Au cours de l'année, au niveau fédéral, la Ville a répondu à 23 consultations, venues de l'Union des villes suisses. Elles concernent des thèmes aussi variés que le budget de la Confédération, la digitalisation des prestations de l'administration, la mobilité ou l'économie. Les réponses aux consultations sont publiées sur le site internet de la Ville, sous les actualités municipales. Au niveau cantonal, 2 réponses à des consultations ont été rendues dans les domaines des institutions et de la mobilité.

La rencontre annuelle entre la Municipalité et la Députation lausannoise au Grand Conseil a eu lieu le 9 septembre 2025. Les impacts des décisions budgétaires cantonales sur la Ville de Lausanne ont notamment été discutés à cette occasion.

## **Bureau de la communication (BCom)**

Le Bureau de la communication assure le développement et la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité. Il s'occupe aussi d'harmoniser la communication externe des différentes directions et d'assurer le suivi de la communication générale tout comme des grands projets. Le Bureau de la communication est aussi en charge de nombreuses prestations disponibles pour toute la Ville, qu'elles soient photographiques, numériques, d'accueil pour la population ou de communication interne.

L'année 2025 aura vu:

- l'accueil de 7 stagiaires longue durée dans le cadre d'études ou de mesures du chômage et 6 stagiaires écoles;
- la formation de 3 apprenties et apprentis (commerce, médiamatique, polygraphie);
- la production de 21 numéros du Journal communal;
- la refonte intégrale de l'agenda web de la Ville de Lausanne;
- la formation du personnel de la Ville à:
  - la communication accessible;
  - la contribution aux sites de la Ville;
- la production d'un grand nombre de contenus pour les réseaux sociaux, notamment avec la mise en valeurs d'archives de la Ville et de lieux inaccessibles à la population;
- la production et l'archivage de plus de 3'851 photos.

Tout comme les années précédentes, Info cité et la Centrale téléphonique ont accompagné la population lausannoise et les personnes de passage dans leurs démarches administratives, l'achat de cartes CFF «communes», l'achat de cartes tl «zones foraines», ainsi que la recherche d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes, avec notamment 2'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacune et chacun, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

## **Amélioration des prestations et innovation (API)**

L'unité a été essentiellement impliquée dans les projets suivants:

- mise en œuvre d'un guichet famille en soutien du Service quartiers, jeunesse et familles;
- amélioration des processus et du pilotage du Service du patrimoine des Services industriels;
- définition de documents pilotes pour unifier la mise en œuvre et le suivi des grands projets mandatés par la Municipalité;

- soutien dans l'amélioration du suivi financier d'une entité subventionnée par le Service de la culture.

## Conseil juridique

Les principales tâches de l'unité sont les suivantes:

- fourniture de conseils juridiques à la Municipalité ainsi qu'aux différents services communaux;
- examen et validation des actes juridiques élaborés par les services, qu'il s'agisse de contrats relevant du droit privé ou du droit administratif;
- rôle de pôle de compétences en matière de marchés publics;
- collaboration à la conception de la réglementation communale, avec centralisation et mise à disposition officielle de celle-ci;
- traitement des recours internes adressés à la Municipalité et rédaction des décisions y relatives;
- représentation de la Commune dans les contentieux de droit administratif et fiscal, notamment devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, ainsi que, le cas échéant, le Tribunal administratif fédéral;
- défense des intérêts communaux dans diverses procédures civiles, notamment devant la Justice de paix, le Tribunal des baux et le Tribunal des prud'hommes.

### Événements marquants

A l'instar des exercices précédents, les transformations majeures de l'espace public et certains projets d'envergure ont requis une approche juridique globale. Ces dossiers soulèvent des questions relevant tant du droit public (notamment en matière d'aménagement du territoire et de circulation routière) que du droit privé, en particulier en lien avec les droits réels et le droit des contrats. Dans ce contexte, l'unité assure un accompagnement transversal des services, en particulier pour des dossiers caractérisés par un degré élevé de complexité.

En matière de marchés publics, le Conseil juridique veille à l'application harmonisée et conforme du droit par l'ensemble des services, étant relevé que les procédures contentieuses demeurent marginales.

L'unité a également été fortement mobilisée par la supervision de la rédaction de textes réglementaires, notamment dans le cadre de la procédure d'adoption du nouveau plan d'affectation et de l'entrée en vigueur du nouveau droit cantonal relatif à la protection du patrimoine bâti et naturel. L'imbrication de ces deux domaines requiert une analyse particulièrement attentive et approfondie. Il s'agit d'un travail qui nécessite une grande profondeur d'analyse ainsi qu'une certaine finesse.

Comme en 2024, les risques juridiques et procéduraux demeurent globalement maîtrisés.

En 2025, le nombre de nouveaux recours déposés auprès de la Commission permanente de recours en matière d'impôts (CCRI) a à nouveau connu une augmentation marquée par rapport à l'année précédente, atteignant près de 140 dossiers.

### Axes prioritaires de l'unité

- le volume des recours administratifs adressés à la Municipalité, pour lesquels l'unité agit en qualité de greffe et d'autorité d'instruction, demeure élevé;
- l'unité a été sollicitée de manière intensive pour la relecture et l'analyse de textes normatifs, qu'il s'agisse de règlements, de tarifs ou de directives communales;
- le Conseil juridique a également été amené à se prononcer sur des questions liées tant à la transparence de l'action administrative qu'à la protection des données. En particulier, en matière de droit à l'information (LInfo), on constate une nette augmentation du nombre de demandes, dans des domaines variés. Cette charge est partagée semble-t-il par l'ensemble des

communes vaudoises et se traduit également par une nette augmentation des procédures menées jusqu'au Tribunal cantonal.

## Protocole et manifestations

Dans le cadre de ses relations avec les villes vaudoises et suisses, la Municipalité a rencontré les exécutifs de Pully le 3 mars, de Nyon le 31 mars et de Montreux et Vevey le 2 juin 2025.

Le SMUN organise par ailleurs chaque année diverses manifestations officielles, auxquelles la Municipalité participe *in corpore* ou en délégation: nouvelles et nouveaux habitantes et habitants, 1<sup>er</sup> août, ou encore jubilaires de l'administration et journée d'accueil du nouveau personnel de l'administration. Il collabore étroitement avec le Service inclusion et actions sociales de proximité et son Bureau lausannois pour les immigrés BLI pour l'organisation de la réception annuelle des nouvelles et nouveaux bourgeois.

L'unité Protocole et manifestations et les huissières et huissiers de la Municipalité appuient aussi les services de l'administration dans l'organisation de leurs événements et manifestations. Il s'agit en particulier de l'organisation des parties officielles ou encore d'appui logistique pour l'organisation d'apéritifs.

Le 26 février 2025, la Médaille d'or de Lausanne a été décernée par la Municipalité à M. Thomas Bach, Président du Comité International Olympique conjointement avec le Mérite cantonal vaudois remis par le Conseil d'Etat. La cérémonie officielle et la réception ont eu lieu à l'École hôtelière de Lausanne (EHL). La célébration officielle du 1<sup>er</sup> août s'est déroulée à Ouchy, en présence de l'animateur de radio/télévision Jean-Marc Richard.

A signaler également la réception présidentielle en l'honneur de M. Guy Parmelin, organisée conjointement par la Chancellerie d'Etat et le Secrétariat municipal à l'EHL le 18 décembre.

En outre, la réception en l'honneur des jubilaires de l'administration, organisée avec les apprenties et apprentis de la direction, et l'accueil des nouvelles habitantes et habitants, organisé avec les productrices et producteurs locaux, ont rencontré un vif succès.

Enfin, en collaboration avec l'unité Promotion et développement et le Service de l'économie, le Secrétariat municipal organise des rencontres entre la Municipalité et des partenaires venant des milieux économiques et institutionnels (tourisme et hautes écoles, par exemple).

### Forum de l'Hôtel de Ville

Avec 14 expositions qui se sont déroulées au Forum, l'espace a affiché complet de janvier à décembre.

### Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, des cadeaux (3 bouteilles de vin de la Ville et 1 boîte du chocolat de la Ville) ont pu être livrés au domicile de 347 nonagénaires (326 nonagénaires en 2024).

Les jeunes Lausannoises et Lausannois ayant atteint leur 18<sup>e</sup> année reçoivent un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Le SMUN a adressé cet envoi à 1'368 jeunes ayant atteint leur majorité en 2025 (1'412 jeunes en 2024).

### Casino de Montbenon

Chaque année, le Casino accueille de nombreuses manifestations et près de 250'000 personnes, aussi bien pour les spectacles que pour la restauration.

Les principales tâches du Casino sont:

- l'exploitation et location de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du Salon;
- la coordination des locations au plan administratif et logistique;
- l'accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises;
- la collaboration avec les locataires pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

Le chiffre d'affaires est en légère baisse par rapport à 2024 mais reste dans la ligne de 2022 et 2023.

	2021	2022	2023	2024	2025
Facturation (CHF)	173'704	230'906	237'319	318'205	226'071
Gratuités (CHF)	247'920	227'520	224'915	261'605	211'600

En outre, le Casino de Montbenon assure la formation de 2 apprenties et apprentis (une employée de commerce, un agent d'exploitation).

## Ressources humaines (RH)

Les principales missions de l'unité sont:

- la mise en œuvre des décisions municipales en matière de gestion du personnel;
- l'application de la politique du personnel et la mise en œuvre des processus RH au sein de la direction;
- le soutien et le conseil aux services pour les questions de gestion des ressources humaines;
- l'appui aux cadres de la direction et le pilotage en matière de recrutement, d'organisation et de gestion des dossiers sensibles du personnel;
- l'accompagnement et le développement du personnel y compris les apprenties et apprentis.

Durant l'année 2025, l'unité a engagé 33 salariées et salariés fixes et 127 auxiliaires. En parallèle, 29 départs ont été traités, dont 9 départs à la retraite, soit deux fois plus qu'en 2024. Au niveau de la mobilité, 15 transferts ont été réalisés au sein de la direction (dont 6 en lien avec une réorganisation interne). Le nombre de places d'apprentissage est resté stable, à 18.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024, les activités RH au sein de la direction sont toutes regroupées au sein d'une seule et même unité RHCD. Ceci a permis d'améliorer la cohérence et la qualité des activités et d'aborder les questions stratégiques de manière uniforme et harmonisée.

En juillet 2025, une réorganisation interne du Secrétariat municipal a été nécessaire pour optimiser les prestations et le fonctionnement de l'unité Protocole et manifestations. L'augmentation des demandes d'événements internes et externes à la Ville et l'accroissement de la charge de travail au Casino de Montbenon a nécessité de repenser l'organisation, revoir les postes, promouvoir un collaborateur et régulariser deux salariés auxiliaires.

En termes de projets RH, deux projets prioritaires transversaux au sein de la Ville ont été déployés et finalisés:

- la mise à jour de toutes les descriptions de poste de la direction, en appliquant le nouveau référentiel des compétences de la Ville;
- le déploiement du nouveau modèle d'entretien de collaboration.

En parallèle, un travail conséquent a été réalisé suite à la validation des plans d'actions internes, en lien avec le suivi de l'enquête de satisfaction:

- création et déploiement de 3 nouvelles formations internes à la direction: «Formation ATT» (toute la direction formée), «Gestion d'équipe» (46 personnes formées), «Gérer sa carrière» (18 personnes formées);
- création et déploiement de 5 ateliers «refresh» permettant d'harmoniser et améliorer les pratiques internes à la direction en termes de gestion administrative et comptable.

Enfin, l'unité RH constate une augmentation attendue des départs à la retraite, en lien avec la génération des «baby-boomer», et met une priorité sur la gestion de la relève, l'anticipation des besoins organisationnels des services, et la formation du personnel de la direction.

## Droits politiques

Au 1<sup>er</sup> décembre 2025, le corps électoral lausannois comptait 91'984 électrices et électeurs (1<sup>er</sup> décembre 2024: 91'144), dont 68'009 Suissesses et Suisses ainsi que 23'975 ressortissantes et ressortissants étrangers; en outre, 25'726 personnes (1<sup>er</sup> décembre 2024: 24'981) étaient inscrites au Registre Central des Suisses de l'étranger.

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
Votation populaire du 9 février 2025	67'890	23'043	33,93%
Objets votation fédérale: 1. Initiative populaire du 21 février 2023 «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)»			
Votation populaire du 28 septembre 2025	68'067	27'242	40,02%
Objets votation fédérale: 1. Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires 2. Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID)			
Objets votation cantonale: 1. Initiative populaire «Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources» dite «Initiative Sauvons le Mormont» et son contre-projet 2. Modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du Canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales 3. Modification de l'article 142 de la Constitution du Canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et les étrangers			
Votation populaire du 30 novembre 2025	68'107	26'057	38,25%
Objets votation fédérale: 1. Initiative populaire «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)» 2. Initiative populaire «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)»			
Objets votation cantonale: 1. Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que toutes les Vaudoises et tous les Vaudois, y compris les Vaudoises et les Vaudois de l'étranger, puissent élire les conseillères et les conseillers aux États 2. Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques 3. Initiative populaire «Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici»			

### Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 3 référendums fédéraux, de 12 initiatives fédérales, d'une initiative cantonale et de l'initiative communale «Créons une halle gourmande à la Riponne», qui a au final été retirée par le comité d'initiative, faute de signatures suffisantes. Au total 42'684 signatures ont été contrôlées (contre 57'171 en 2024).

### Commission des contraventions

En 2025, 66'469 rapports ont été saisis sur le domaine public (72'808 en 2024). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 41'033 (28'989 en 2024), avec des recettes se chiffrant à CHF 5'614'454.- (CHF 5'514'006.- en 2024). Le nombre de cas en attente a continué à augmenter à 42'199 à fin 2025, contre 39'901 en 2024. Le retard accumulé en 2024 en raison du manque d'effectifs s'est répercuté en 2025. Toutefois, la situation au secrétariat s'est désormais améliorée et le retard pourra donc progressivement être rattrapé. Actuellement, il n'existe aucun risque de prescription, un délai de 3 ans étant requis depuis la commission de l'infraction.

Pour les infractions sur domaine privé, une diminution a été constatée avec 10'433 dénonciations (11'356 en 2024), qui ont donné lieu à 6'822 ordonnances pénales (9'321 en 2024). La baisse du nombre d'ordonnances pénales s'explique par la restriction de certains accès informatiques (InfoCar), ce qui oblige les secrétaires à passer par la police et à cumuler le nombre de cas en attente. De plus, beaucoup de dénonciations doivent être renvoyées pour compléments

ou précisions, ce qui génère une charge de travail supplémentaire. Les revenus ont en conséquence diminué à CHF 1'006'361.– (CHF 1'267'452.– en 2024). A noter que la priorité n'est actuellement pas mise sur le domaine privé.

Le cumul des infractions reçues sur les domaines public et privé a diminué à 76'902 (84'164 cas en 2024). Sur 956 oppositions traitées (790 en 2024), 153 ont donné lieu à des audiences (172 en 2024).

Le Tribunal d'arrondissement de Lausanne a statué sur 5 affaires (10 en 2024) dont 2 condamnations, 2 libérations et 1 retrait d'opposition (en 2024, 2 condamnations, 1 irrecevable, 7 retraits d'opposition). Le Tribunal cantonal a jugé 1 affaire irrecevable (0 en 2024) et le Tribunal fédéral n'a été saisi d'aucune affaire (0 en 2024). La Commission des contraventions n'a versé aucune indemnité en 2025.

Concernant les conversions des amendes en jours de peine privative de liberté de substitution, 3'394 décisions ont été rendues, contre 4'711 en 2024. L'encaissement a diminué à CHF 636'341.– contre CHF 912'430.– en 2024. Le Juge d'application des peines n'a statué sur aucun recours en 2025.

## Secrétariat général culture et développement urbain (SGCD)

### Principales missions du service

#### Secrétariat

- gère le secrétariat du syndic, les séances de Municipalité pour la direction et les affaires du Conseil communal;
- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et participe à des groupes de travail transversaux;
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales ainsi que des projets stratégiques ou transversaux;
- assure et coordonne la communication du service et de la direction.

#### Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV)

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne;
- est responsable de développer et promouvoir la Ville en tant que destination économique, touristique et gastronomique.

#### Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes;
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction.

#### Commission immobilière (CI)

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droit distinct et permanent de superficie (DDP), servitudes, etc.);
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier et celle du patrimoine immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL);
- analyse les transactions soumises au droit de préemption octroyé aux communes par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et fait des propositions en la matière à la Municipalité;

— représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne.

### Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM)

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de construction et de rénovation;
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires;
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose.

### Relations internationales de la Ville (RIV)

- assure les relations internationales de Lausanne, en particulier dans le cadre de l'Association internationale des maires francophones (AIMF);
- gère les actions de solidarité internationale;
- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	12.30	11.40	12.10	10.80
Commission immobilière	3.80	3.80	3.80	3.80
Comptabilité CD	4.20	4.00	4.00	4.00
Dév. et promotion ville (udpv)	5.30	5.10	5.30	4.30
Direction SGCD	2.50	2.50	3.60	2.20
Relations internationales	4.10	3.30	4.90	4.10
<b>Total service</b>	<b>32.20</b>	<b>30.10</b>	<b>33.70</b>	<b>29.20</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>1.50</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	13	11.40	12	10.80
Commission immobilière	4	3.80	4	3.80
Comptabilité CD	5	4.00	5	4.00
Dév. et promotion ville (udpv)	6	5.10	5	4.30
Direction SGCD	3	2.50	3	2.20
Relations internationales	4	3.30	5	4.10
<b>Total service</b>	<b>35</b>	<b>30.10</b>	<b>34</b>	<b>29.20</b>

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Relations internationales	1	–
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>3</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	8	0.23	13	0.23
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	1.11	7	3.14
Auxiliaires payé·e·s au forfait	6	*	4	*
<b>Total service</b>	<b>19</b>	<b>1.34</b>	<b>24</b>	<b>3.37</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evénements marquants

2025 a vu la nomination de la Secrétaire générale du SGCD en tant que Déléguée de la Municipalité à la sécurité urbaine et au climat de travail 2030, à compter du 1<sup>er</sup> novembre. Son poste a été mis au concours en fin d'année, l'intérim étant assurée par le Secrétaire municipal.

La 1<sup>re</sup> étape des Plaines-du-Loup a également été inaugurée après plusieurs années de planification et la mise en service complète du nouveau quartier. La Maison de quartier sera quant à elle inaugurée mi-2026 et couronnera ainsi la réalisation de cette phase de la transformation des Plaines-du-Loup. Une importante campagne de communication en faveur de l'attractivité du centre-ville pendant les fêtes de fin d'année, offrant la gratuité des transports publics sur les samedis de décembre jusqu'à Noël, a été mise sur pied en fin d'année.

Lausanne a enfin accueilli, en septembre 2025, la conférence annuelle de l'Observatoire mondial pour l'égalité des genres et le sport, rassemblant plus de 100 expertes et experts, membres du monde académiques et du sport.

## Principales activités 2025

### Médiation administrative

Le projet pilote de médiation administrative favorise l'écoute des citoyennes et citoyens dans un esprit de conciliation promouvant un service public basé sur la qualité du service et du lien avec

les habitantes et habitants, ainsi que la confiance générale dans les institutions. En 12 mois, 50 contacts ont été établis.

## Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV)

En 2025, l'UDPV, placée sous la responsabilité du Conseiller stratégique à la syndiculture, a notamment travaillé sur les projets suivants:

- Beaulieu S.A.: consolidation de l'équipe de direction avec l'arrivée d'une directrice générale adjointe, confirmation de l'activité événementielle record en additionnant congrès, salons, expositions, manifestations et le théâtre dont la saison est pleine en termes de rendez-vous avec un taux de remplissage élevé pour chaque événement. Une cheffe de projet a été engagée par Beaulieu S.A. pour reprendre le développement du Food court et incubateur gastronomique (Les Halles – Beaulieu). 2025 aura été aussi marquée par le lancement du travail opérationnel impliquant la Ville, la Fondation La Source et Beaulieu S.A. en vue de la création d'un Hub d'innovation Sport/Santé/Alimentation du futur sur les superficies des actuelles Halles Nord et du Front Jomini. Un groupe «Hub» a été institué pour faire converger les 3 axes de développement: urbanistique, immobilier, programme.
- Tourisme: soutien renforcé à Lausanne Tourisme dans le domaine du marketing avec la mise à disposition d'une ressource afin d'accompagner plus directement la conception et la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie touristique par Lausanne Tourisme et les acteurs de l'offre touristique sur les axes de l'offre et des produits, de l'accueil, de la promotion et du marketing. Poursuite de l'animation d'une organisation sous la bannière «Destination Lausanne!» comprenant un conseil consultatif représentatif de tous les acteurs de l'offre touristique, des groupes de travail thématiques et une rencontre annuelle de tout l'écosystème du tourisme. La plénière qui s'est tenue au mois de novembre a confirmé que la dynamique n'a pas faibli. Important travail de coordination avec le canton (SPEI) et Vaud Promotion.
- Événementiel: réflexions sur la contribution de l'événementiel pour l'attractivité de la ville qui seront formalisées dans une stratégie en 2026. Création d'un fonds permettant de favoriser dans la durée la venue de grands événements à Lausanne dès lors qu'ils contribuent au rayonnement et à l'attractivité de la ville et génèrent de substantielles retombées économiques locales. Développement et conduite d'un appel à projet pour les fêtes de fin d'année 2026–2029 venant remplacer l'actuel Bô Noël.
- Gastronomie: animation du COPIL FOOD rassemblant les acteurs-clés. Conception et réalisation, avec les 15 communes du Grand Lausanne et du FERL, de la 2<sup>e</sup> édition du «Guide Délicieux», un guide gastronomique imprimé (50'000 exemplaires) et digital, regroupant une centaine de pépites culinaires de Lausanne et sa région. Aide au recrutement de la cheffe de projet des «HALLES» et suivi du projet. Suivi des demandes de financement du Bocuse d'Or – sélection européenne.
- Commerces: intégration du comité de pilotage de l'événement «Les Vaudoiseries», implication dans la création et la réalisation du projet, soutien à l'évolution et à la pérennisation du programme de fidélisation Enjoy Lausanne, conception et conduite d'une importante campagne de communication en faveur de l'attractivité du centre-ville pendant les fêtes de fin d'année offrant la gratuité des transports publics sur les samedis de décembre jusqu'à Noël. Une enveloppe d'environ CHF 2'000'000.– a été réservée afin de soutenir le commerce de centre-ville.
- Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL): consolidation du fonctionnement de la commission à la suite de l'arrivée des nouvelles communes, traitement d'un nombre record de demandes de soutiens. Au cours de l'exercice, 44 projets ont bénéficié d'un soutien, pour un montant total de CHF 2'202'000.–.

- Lausanne Région: participation aux diverses séances de la commission de promotion économique.

## Commission immobilière (CI)

Les activités de la Commission immobilière ont été soutenues en 2025, comme lors des années précédentes. Conformément à ses objectifs, en plus d'assurer le suivi des affaires courantes, elle a offert un support aux autres directions et services dans le cadre de nombreux projets transversaux, soumis des projets de décisions à la Municipalité et au Conseil communal et continué à assurer l'analyse et le traitement des transactions soumises au droit de préemption octroyé aux communes par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

La CI a siégé en séance plénière à 3 reprises en 2025 et traité 11 affaires. La CI a aussi rédigé 5 préavis présentés au Conseil communal:

- préavis N° 2025/05 «Chemin Praz-Lau 3 – Lausanne, biens-fonds N° 14'022, 14'031 et 14'039, droits distincts et permanents (DDP) de superficie nos 14'040 et 14'042 – Mutation parcellaire, prolongation et modification du DDP 14'040 inscrit au profit de la société FIM Management S.A.»;
- préavis N° 2025/17 «Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) – Revente en droits de superficie de 7 bâtiments acquis par voie de préemption»;
- préavis N° 2025/22 «Route de Forel 6 – Puidoux, bien-fonds 501, constitution d'un droit distinct et permanent (DDP) de superficie au profit de MM. Fabien Hegnauer et Dylan Germanier»;
- préavis N° 2025/50 «Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) – revente en droits de superficie de trois bâtiments acquis par voie de préemption à la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement SILL S.A.»;
- préavis N° 2025/57 «Route de Chavannes 27 c–d, bien-fonds 4220 de la commune de Lausanne, droit distinct et permanent de superficie DDP 17620 – Modification, prolongation du droit de superficie et cession en faveur de la société Inter bowling S.A.».

Par ailleurs, la CI a traité 38 affaires par voie de note à la Municipalité, en dehors des cas de préemption LPPPL qui sont mentionnés plus bas.

### Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2025 figure sous «Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal».

### Droit de préemption LPPPL

Suite à l'entrée en vigueur du droit de préemption LPPPL en janvier 2020, la CI a analysé systématiquement les transactions immobilières qui ont été portées à sa connaissance par les notaires. En 2025, 113 transactions ont ainsi été analysées.

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption durant l'année 2025. Le nombre total de cas d'exercices du droit de préemption demeure donc à 15, représentant 327 logements d'utilité publique créés.

L'ensemble des bâtiments acquis par voie de préemption a fait l'objet d'une décision de reconnaissance d'utilité publique des autorités cantonales. De plus, la Commune de Lausanne a prévu de revendre une partie des bâtiments acquis sous forme de droit de superficie à des maîtres d'ouvrages d'utilité publique. Un premier préavis, cité plus haut, permettant de procéder à ces ventes, a été adopté par le Conseil communal et le second préavis est en cours de traitement.

## Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM)

En 2025, le BDM a poursuivi ses interventions dans la mise en œuvre de la stratégie de développement urbain de la Ville. Le BDM a pour mission principale de développer les parcelles en mains de la Ville. Il pilote et met en œuvre le programme Métamorphose à travers le développement de plusieurs sites.

### Plaines-du-Loup: transformation par étape

- En 2025, la première étape des Plaines-du-Loup a été inaugurée. Après plusieurs années de planification et un défi majeur dans la réalisation relevé, le quartier a été complètement mis en service. Demeure uniquement la réalisation de la Maison de quartier dont la mise en service est attendue pour le printemps 2026. Le BDM a conduit de nombreuses actions de communication avec l'organisation de nombreuses visites destinées aux Lausannoises et Lausannois, mais également aux personnes extérieures à la commune. Au total, plus de 700 personnes ont été accueillies dans le quartier marquant ainsi l'intérêt prononcé pour cette expérience réussie et singulière de développement urbain;
- La planification de la 2<sup>e</sup> étape des Plaines-du-Loup se poursuit et a été marquée par la poursuite des travaux de planification des espaces publics et l'aboutissement des démarches de recherche d'investisseurs. Au terme d'un processus conduit au cours de l'année, les investisseurs qui construiront des bâtiments dans le quartier ont été désignés;
- Les études sur l'avenir du stade de la Pontaise et de ses abords se sont poursuivies et ont permis à la Municipalité de fixer des orientations stratégiques pour la transformation du site et de stabiliser la perspective d'un concours portant sur le stade et l'ensemble du périmètre. Les études préalables à cette démarche, attendues au cours de l'année 2026, ont été engagées avec notamment des expertises en cours qui permettront de préciser les possibilités d'intervention sur la structure de l'ouvrage et les qualités patrimoniales qui devront être conservées.

### Prés-de-Vidy: planification de 2 secteurs de développement

- Dans le secteur de Jardins de Vidy, les études de planification urbaine ont abouti et ont permis d'adresser en septembre le projet de plan d'affectation à l'examen préalable cantonal. Parallèlement, un concours portant sur les espaces publics a été initié. Les études de projet de collège se poursuivent;
- Dans le secteur de «Vidy La Romaine», une fouille archéologique d'une ampleur unique a débuté au cours de l'été 2024. Elle préfigure la construction d'un quartier mixte qui comportera notamment des logements, des activités économiques et une école.

### Stade Pierre-de-Coubertin

En mars 2025, un rapport-préavis a été soumis au Conseil communal. Il a décidé la poursuite des études de variantes. Le BDM a donc conduit ces études en soumettant régulièrement leur avancement à la commission du Conseil communal désignée pour les piloter.

### Malley-Gazomètre: finalisation des études géologiques et du plan d'affectation

Le BDM assure le pilotage du projet et la représentation du propriétaire du développement de ce site qui se trouve sur le territoire des communes de Renens et de Prilly. La révision du plan d'affectation a abouti et le dossier a été transmis à l'examen préalable du Canton en février 2025. Dans l'intervalle, les études se sont concentrées sur la préparation des prochaines étapes de développement.

### Beaulieu: planification du nouveau du site

Le BDM conduit les activités de développement immobilier du site en étroite relation avec l'UDPV et URB. Le plan d'affectation qui fixe les nouvelles conditions-cadre de

développement du site a été soumis à l'examen préalable du Canton. Parallèlement, les conditions-cadres qui vont guider le développement immobilier du site sont en cours de stabilisation notamment en ce qui concerne la dimension patrimoniale du site. En 2026, un concours d'architecture sera initié.

## Relations internationales de la Ville (RIV)

Les Relations internationales de la Ville (RIV)

- assurent les relations internationales de Lausanne, en particulier dans le cadre de l'Association internationale des maires francophones (AIMF);
- favorisent le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique;
- soutiennent le développement de l'Observatoire pour l'égalité des genres et le sport;
- gèrent les actions de solidarité internationale.

### Principales activités 2025

Les RIV sont en charge de coordonner les activités internationales de la Ville. Cela implique notamment les relations extérieures et la promotion de Lausanne dans le cadre de réseaux internationaux ou en bilatérale, les événements d'ampleur internationale, ainsi que la solidarité internationale.

- La Ville de Lausanne est membre de l'AIMF et co-préside – depuis 2025 avec la Région de Nouakchott en Mauritanie – la commission Villes et Développement durable qui favorise l'échange d'expériences et l'implémentation de projets pour faire face aux dérèglements climatiques. En 2025, la Commission s'est réunie à Nouakchott;
- La Ville préside également l'Union Mondiale des Villes Olympiques qui valorise l'héritage olympique au service des politiques publiques de santé, d'inclusion sociale, d'intégration, d'éducation, de sport ainsi que de développement économique et touristique. Le réseau a été consolidé, avec une adhésion étendue à l'ensemble des entités chargées de l'héritage olympique. Il réunit désormais 96 membres au total. En octobre 2025, la rencontre annuelle des Villes olympiques, l'Assemblée générale de l'association ainsi que le smartcities & sport summit, se sont tenus en République de Corée dans les villes de Séoul et PyeongChang;
- Les RIV ont renforcé leur soutien au développement de l'Observatoire mondial pour l'égalité des genres et le sport, qui vise à centraliser les connaissances pour atteindre l'égalité des genres dans le sport et le monde sportif. Un évènement annuel a été organisé en septembre 2025, rassemblant plus de 100 expertes et experts, membres du monde académiques et du sport. ONU Femmes, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'UNESCO ont rejoint le comité en tant que membres observateurs et un «Knowledge Hub» – plateforme centralisant données, statistiques et ressources clé – a été publié en septembre 2025;
- Le budget de solidarité internationale, augmenté à CHF 625'000.–, a permis de soutenir une vingtaine projets en 2025, s'inscrivant dans les quatre axes prioritaires définis: lutte contre le changement climatique, eau, sport pour l'inclusion sociale ainsi que biens culturels en plus de l'aide d'urgence, menés notamment avec l'aide de la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) et de l'AIMF. En 2025, une aide d'urgence a été octroyée à Gaza, en Iran, au Liban et en République du Congo.

# Service de la culture (CULT)

## Principales missions du service

- définition et application de la politique culturelle;
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions;
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique;
- représentation de la Ville dans les conseils de fondation et comités d'association des principales institutions culturelles subventionnées;
- gestion et promotion des 3 musées communaux;
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne;
- définition et application de la politique d'accès à la culture et de participation culturelle.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	12.10	12.00	13.30	13.30
Musée historique de Lausanne	17.60	17.10	17.60	16.40
Musée Romain de Lausanne-Vidy	7.00	7.00	7.00	7.00
Unité administrative	8.70	8.80	8.90	8.80
<b>Total service</b>	<b>45.40</b>	<b>44.90</b>	<b>46.80</b>	<b>45.50</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>1.40</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Collection de l'Art Brut	16	12.00	18	13.30
Musée historique de Lausanne	22	17.10	21	16.40
Musée Romain de Lausanne-Vidy	11	7.00	12	7.00
Unité administrative	11	8.80	11	8.80
<b>Total service</b>	<b>60</b>	<b>44.90</b>	<b>62</b>	<b>45.50</b>

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	–	–
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	8	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>10</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>8</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	72	6.20	70	6.16
Auxiliaires mensualisé·e·s	17	4.94	18	3.20
Auxiliaires payé·e·s au forfait	21	*	23	*
<b>Total service</b>	<b>110</b>	<b>11.14</b>	<b>111</b>	<b>9.36</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Événements marquants

L'année 2025 a été marquée par une grande vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire lausannois, ainsi que par plusieurs évolutions importantes au sein des institutions culturelles. Elle a d'abord été ponctuée par des nominations déterminantes pour le paysage culturel lausannois, avec l'entrée en fonction d'Isabelle Gattiker en tant que cheffe du Service de la culture, la nomination de Régina Zwahlen à la direction du Bèjart Ballet Lausanne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, ainsi que celles de Vinzenz Hediger à la direction de la Cinémathèque suisse, de Gilles Dupuis à la direction du Jumeaux Jazz Club et d'Alex Iordachescu à la direction de la Fondation pour la création numérique.

En 2025, la Ville a établi des conventions avec les structures recevant une subvention annuelle au moins égale à CHF 100'000.– afin d'assurer une certaine stabilité aux institutions qu'elle subventionne: 16 conventions sont actuellement en cours de signature.

L'année 2025 a été marquée par le fort rayonnement des arts de la scène lausannois, avec des tournées internationales majeures, une présence accrue dans les réseaux professionnels et de nombreuses créations issues des institutions et compagnies soutenues par la Ville.

Dans le domaine de la musique, la réouverture de la salle de concerts Le Romandie, accompagnée de l'ouverture d'un second club dans le même bâtiment, La Brèche, a renforcé l'offre de musiques actuelles. L'année a également été marquée par le lancement d'un nouveau dispositif de soutien commun de la Ville de Lausanne avec les Cantons de Vaud et de Genève, ainsi qu'avec la Ville de Genève, à destination de l'industrie musicale, par le soutien pluriannuel à plusieurs musiciennes lausannoises, ainsi que par la célébration des 20 ans des Docks.

Une médiation dans la prison de Bois-Mermet, portée par Destination vingt-sept en collaboration avec la Collection d'art de la Ville de Lausanne, a donné lieu à une exposition au CALM (Centre d'Art La Meute) aux Plaines-du-Loup rassemblant 5 œuvres de la collection et des réalisations des détenus.

Enfin, la 6<sup>e</sup> édition de *Lausanne Méditerranées*, consacrée à la Dalmatie, est venue ponctuer l'année en confirmant le rôle de cette manifestation dans la promotion de l'interculturalité et de la participation culturelle.

## Financement régional

La participation financière de l'Etat de Vaud aux institutions et organismes culturels lausannois ou actifs sur le territoire lausannois s'est élevée à CHF 33'766'060.– (dont CHF 22'693'000.– attribués à Plateforme 10 pour ses musées MCBA, mudac et Photo Elysée) sans compter les aides ponctuelles octroyées au travers des fonds cantonaux des activités culturelles, de sensibilisation à la culture, des arts de la scène et du patrimoine mobilier et immatériel

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux 4 grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.–.

Le Théâtre Kléber-Méleau et la C<sup>ie</sup> Linga bénéficient de conventions de subventionnement pluripartites et régionales.

## Musées communaux et Collection d'art de la Ville de Lausanne

### Collection de l'Art Brut (CAB)

36'654 personnes ont visité la CAB (3 expositions temporaires, 1 exposition en itinérance, exposition permanente, 391 œuvres en prêt au total en Suisse et à l'étranger, 262 visites guidées, 10 animations). L'exposition *A Walk on the Wild Side* à la Power station of Art de Shanghai, première exposition d'Art Brut dans un musée étatique en Chine, a rassemblé 233 œuvres issues des collections du musée.

### Musée Historique Lausanne (MHL)

20'425 personnes ont visité le MHL (3 expositions temporaires, exposition permanente, événements particuliers et animations). 137 visites guidées ont été organisées par le musée en 2025. L'exposition *Placés. Internés. Oubliés?* a été inaugurée en présence du Conseiller fédéral Beat Jans.

### Musée romain de Lausanne-Vidy

11'912 personnes ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (3 expositions, 1 exposition en itinérance, 5 événements particuliers et animations). Le musée a inauguré un nouvel espace d'exposition, accompagné d'un programme culturel, *L'Archéologie à la une*, autour de l'archéologie et de l'actualité de la recherche sur *Lousonna*. Le musée a été victime d'un brigandage en novembre. Un important dispositif policier a été engagé, une instruction pénale contre inconnus a été ouverte et un soutien psychologique pour l'ensemble du personnel du musée a été mis en place.

### Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

En 2025, la Commission des arts visuels a proposé l'acquisition de 8 œuvres de 4 artistes. A cela s'ajoute une donation de la Fondation Nouky et Pierre Bataillard d'un dessin au pastel de Pierre Bataillard représentant le lac de Sauvabelin.

143 œuvres ont été déplacées en 2025, dont 6 restaurations, 23 numérisations, 23 nouveaux prêts internes, 14 prêts externes (MCBA, Musée de Morat, Centre Dürrenmatt, Musée de Bagnes et Centre d'Art La Meute).

Plus de 60 œuvres ont été retournées dans les dépôts dus aux déménagements de bureaux et aux travaux dans la Villa Mon Repos, ainsi qu'en vue de la préparation de l'exposition de la CAL prévue au MHL au printemps 2026. Certaines de ces œuvres seront accrochées à nouveau courant 2026.

9 médiations ont été menées sous forme d'enquêtes artistiques auprès d'élèves du secondaire de divers établissements scolaires lausannois donnant lieu à quelques capsules vidéo visibles sur le site web de la CAL. 20 promenades artistiques ont eu lieu également pour des classes du primaire.

La question des dépôts d'œuvres devient de plus en plus problématique vu l'augmentation du nombre d'œuvres, de leur taille et des impératifs de conservation, dont l'avancée des

connaissances implique un traitement qui demande plus d'espace et des normes atmosphériques plus strictes.

## Arts de la scène

### Théâtre Vidy-Lausanne

47'590 personnes ont assisté aux 318 représentations (de 47 spectacles, dont 8 créations) et 10 manifestations présentées à Vidy. 43'147 personnes ont assisté aux 247 représentations (de 20 spectacles) données par le Théâtre de Vidy en tournée en Suisse et à l'étranger. Parmi les temps forts de la saison, 3 spectacles proposés dans le cadre du festival *Lausanne Méditerranées* consacré à la Dalmatie, 2 éditions des parcours de spectacles *Tempo Forte*, le projet de rencontres et d'expérimentations collectives *Théâtre des futurs possibles* et la soirée de soutien *Ecoutez Gaza!*

### Béjart Ballet Lausanne (BBL)

15'364 personnes ont assisté aux 12 représentations données par le BBL à Lausanne. 6 d'entre elles ont eu lieu en juin autour du programme de reprises *Béjart 3 Regards* et 6 en décembre avec les créations *Oskar* de Riva et Repele et *Real Love* d'Andonis Foniadakis, clôturées avec *L'Oiseau de feu* de Béjart.

54'290 personnes ont assisté aux 42 représentations données en tournée à l'étranger (Turquie, Allemagne, Hollande, Italie, Espagne, Belgique, France et Grèce) et en Suisse (Lugano, Bâle, Morges, Verbier, Genève et Zürich).

### Arsenic – Centre d'art scénique contemporain

11'138 personnes ont assisté aux 149 représentations (de 40 spectacles) et 13 événements présentés à Lausanne. Avec 27 coproductions romandes (dont 18 lausannoises), l'Arsenic est le lieu qui coproduit le plus grand nombre de créations romandes. L'Arsenic jouit d'une forte aura au niveau national et international, ses coproductions se retrouvent notamment aux Swiss Dance Days 26, aux Prix suisses des arts de la scène et à la Sélection Suisse en Avignon. En plus du réseau européen LLB mené par Impulstanz, il a rejoint Ailleurs et Ici (partenaires en France et Belgique).

### Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

15'969 personnes ont assisté aux 84 représentations (de 14 spectacles dont 3 créations) et 2 événements au TKM. 9'874 personnes ont assisté aux 26 représentations des 2 créations proposées en tournée. Le *Te Quiero Mucho Orchestra* a été lancé sous l'impulsion de Roberto Negro. Réunissant une dizaine de participantes et participants encadrés par des professionnels, le projet a donné lieu à 10 concerts gratuits touchant près de 900 personnes. Fort d'un large engouement, il sera en résidence au TKM en 2025–26 avec 2 concerts prévus en mars 2026, affirmant une démarche inclusive et fédératrice.

### Le Petit Théâtre

27'855 personnes ont assisté aux 250 représentations de 15 spectacles et aux 72 manifestations proposées par Le Petit Théâtre. 27'959 personnes ont assisté aux 169 représentations des 6 spectacles en tournée. Les activités de médiation culturelle ont augmenté de manière significative grâce à la mise en place d'ateliers dans leurs nouveaux locaux. Un développement de l'éveil artistique a été possible grâce à une collaboration accrue avec le Service de la Petite Enfance.

### Autres subventions ordinaires

5'289 personnes ont assisté aux 119 représentations des 25 spectacles et 5 manifestations présentées au Théâtre 2.21 et 12'508 personnes ont assisté aux 262 représentations du Pulloff Théâtres. Le Centre culturel des Terreaux n'a pas eu de programmation en raison de travaux de mise à niveau et de sécurisation.

10'890 personnes ont assisté aux 68 représentations (de 14 spectacles) et 3 manifestations présentées au Théâtre Boulimie.

4'620 personnes ont assisté aux 37 représentations (de 7 spectacles) présentées par le Théâtre de Marionnettes de Lausanne.

4'176 personnes ont participé aux 47 spectacles et autres manifestations organisés au Théâtre Sévelin 36. 13'070 personnes ont assisté aux 128 représentations données par la Cie Philippe Saire, à Lausanne et en tournée. Le Prix de Lausanne a accueilli 5'405 personnes lors des sélections, de la finale et du gala.

### **Subventions casuelles**

En 2025, sur recommandation de la Commission des arts de la scène, la Ville a soutenu 21 projets de création scénique de compagnies indépendantes (sur 50 dossiers déposés). Les conventions de subventionnement triennales des compagnies Marielle Pinsard, La Bocca della Luna (Muriel Imbach), SNAUT (Joël Maillard) et K7 Productions (Tomas Gonzalez et Igor Cardellini) ont été renouvelées.

Parallèlement, des conventions avec les compagnies 2b Company, Numero23Prod (Massimo Furlan et Claire de Ribaupierre), Nicole Seiler, Emilie Charriot, Arts mouvementés (Yasmine Hugonnet), Jours Tranquilles (Fabrice Gorgerat), Zoothéâtre (Aurélien Patouillard), Moost (Marc Oosterhoff), Lausanne Impro, ILKA (Maud Blandel) et Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo) se sont poursuivies.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué conjointement la 17<sup>e</sup> bourse de compagnonnage théâtral à Nina Negri.

15 projets de tournée de compagnies indépendantes (théâtre et danse) ont été soutenus en 2025. La Sélection Suisse en Avignon a présenté 2 compagnies lausannoises.

3'000 personnes ont participé à la 20<sup>e</sup> édition de la Fête de la danse à Lausanne.

16'831 personnes ont assisté aux 45 représentations de la Revue de Lausanne 2025 à Lausanne et en tournée.

### **Lieux de répétitions**

En collaboration avec le Canton de Vaud, 2 salles, le Martinet et le 5bis, sont proposées aux compagnies indépendantes dans le domaine des arts de la scène. L'une est louée pour des répétitions, la seconde est mise à disposition gratuitement pour du travail de recherche. Leur gestion est confiée à l'association Les Compagnies Vaudoises.

## **Musique**

### **Opéra de Lausanne**

36'554 personnes ont assisté aux 58 représentations, concerts et manifestations de la programmation de l'Opéra de Lausanne, mêlant productions conçues spécialement pour le public lausannois, spectacles accueillis d'autres maisons d'opéra, propositions originales pour le jeune public, le retour du ballet et l'accueil du prestigieux *Ensemble Pygmalion*.

### **Orchestre de Chambre de Lausanne**

31'583 personnes ont assisté aux 67 concerts donnés par l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) à Lausanne, présentés à la Salle Métropole et au Théâtre de Beaulieu. L'OCL a également donné 18 concerts à l'Opéra de Lausanne, 2 concerts au BCV Hall, 1 concert exceptionnel au Théâtre de Beaulieu, 1 récital à l'HEMU, 1 concert au Temple de Chailly, 2 concerts au Beau-Rivage Palace et collaboré avec les sociétés chorales vaudoises à l'Eglise St François et à la Cathédrale de Lausanne.

20'800 personnes ont également assisté aux 21 concerts donnés par l'OCL en tournée. Sous la direction de Renaud Capuçon, la saison a été rythmée par plusieurs concerts d'exception, chacun porté par un invité prestigieux: la pianiste Martha Argerich, la star française Jean Reno et le grand violoncelliste Yo-Yo Ma. Toutes ces soirées ont affiché complet.

### **Les Docks**

55'863 personnes ont assisté aux 101 concerts et événements présentés aux Docks. 216 artistes s'y sont produits, dont 32% de Suisses. La salle a également accueilli 12 artistes suisses

en résidence. L'année a été marquée par la célébration des 20 ans de la salle, par le concert création de The Two à la Cathédrale dans le cadre de son 750<sup>e</sup> anniversaire, par la tenue de 2 expositions et de 2 soirées burlesques années 20, exceptionnellement en configuration assise ainsi que la soirée officielle Gala Proxima, une création pour la mise en valeur de la scène émergente locale.

### **Autres subventions ordinaires**

23'949 personnes ont assisté aux 81 concerts organisés par Le Romandie depuis sa réouverture en février 2025. L'Association du Salopard a inauguré sa nouvelle salle, La Brèche, et organisé 86 concerts auxquels 2'493 personnes ont assisté.

27'721 personnes ont assisté aux 122 soirées organisées par le Jumeaux Jazz Club. 9'275 personnes ont assisté aux 94 concerts proposés à Chorus.

15'790 personnes ont assisté aux 62 concerts et spectacles proposés par ou avec le Sinfonietta de Lausanne.

9'295 personnes ont assisté aux 19 représentations des 15 concerts donnés à Lausanne et en tournée par l'Ensemble Vocal de Lausanne (EVL).

Le Quatuor Sine Nomine a donné des concerts. L'Orchestre Amabilis a proposé 4 concerts pour 437 personnes. L'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a donné 4 concerts pour 3'685 personnes et l'Orchestre des Collèges et des Gymnases Lausannois (OCGL) a proposé 4 concerts réunissant plus de 1'100 personnes.

978 personnes ont assisté aux 24 concerts proposés par la Société de Musique Contemporaine (SMC).

La Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC) a soutenu les concerts de 18 chœurs d'oratorio de la Ville de Lausanne en proposant des garanties de déficit et organisé 3 concerts dans le cadre du 750<sup>e</sup> anniversaire de la Cathédrale de Lausanne.

35'000 personnes ont assisté aux 240 concerts donnés sur 65 scènes par plus de 1'500 musiciennes et musiciens lors de la 30<sup>e</sup> Fête de la musique. Le festival Jazz Onze+ a accueilli 4'631 personnes à l'occasion des 31 concerts et 14 événements proposés alors que les 10 concerts du 27<sup>e</sup> Festival Bach ont accueilli 2'663 personnes. Le festival biennal Label Suisse n'a pas eu lieu en 2025.

### **Subventions casuelles**

Les conventions de soutien triennales se poursuivent pour les artistes Billie Bird, Yilian Cañizares, Nathalie Froehlich et Nnavy. Par ailleurs, 49 projets de création (dont 37 projets d'enregistrement) et 27 tournées ont été soutenus.

Les saisons de concerts de l'association Art-en-ciel, de l'association Percu.ch (5 concerts vus par 195 personnes) ainsi que des ensembles musicaux Eustache (14 concerts suivis par 1'750 personnes) et ensemble baBel (8 concerts pour 255 personnes) ont été soutenues.

L'association des Amis de l'Abbaye de Montheron a proposé 45 concerts pour 2'113 personnes. L'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a présenté 8 concerts suivis par 1'575 personnes lors de sa 44<sup>e</sup> saison. L'Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis et la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne ont également donné des concerts.

6 concerts ont été présentés dans le cadre du 29<sup>e</sup> Festival de Musique Improvisée de Lausanne.

### **Locaux de répétition et espaces de travail**

27 locaux de répétition sont mis à la disposition de 32 artistes et groupes musicaux dans le bâtiment des Jumeaux au Flon. 2 locaux avaient été réattribués sur appel à candidatures en 2024. Gérés par le Jumeaux Jazz Club, 2 locaux de répétition sont mis à disposition de la scène musicale pour des courtes durées.

5 structures émergentes travaillent avec 2 structures expérimentées dans les espaces de bureaux partagés dédiés à l'industrie musicale.

## Arts visuels

### Subventions ordinaires

69'060 personnes ont visité les 2 expositions *Trésors du Petit Palais de Genève* et *La Pologne rêvée. 100 chefs-d'œuvre du musée national de Varsovie* présentées à la Fondation de l'Hermitage.

1'723 personnes ont participé aux 13 expositions et manifestations et 5 visites commentées organisées par le centre d'art Circuit.

L'Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP) a organisé la 24<sup>e</sup> Nuit des musées de Lausanne et Pully. Près de 15'000 personnes ont pu découvrir les expositions et la centaine d'animations originales proposées par les 27 musées partenaires.

### Subventions casuelles

Sur recommandation de la Commission des arts visuels, la Ville a soutenu des artistes lausannoises et lausannoises et une galerie d'art pour 24 expositions et 14 publications. 11 programmations et manifestations dans le domaine des arts visuels ont également bénéficié de soutiens, dont 6 par le biais de conventions.

### Ateliers et résidences artistiques

20 ateliers sont mis à la disposition de 32 artistes du domaine des arts visuels à tarif préférentiel, sur 3 sites (Ecuries du Parc Mon-Repos, anciens abattoirs de Malley et chemin du Cap).

22 artistes bénéficient d'ateliers mis à disposition par la coopérative SCALA, créée sous l'impulsion du Service de la culture et qui bénéficie d'un soutien financier pour son travail de gestion d'ateliers.

2 résidences artistiques ont été attribuées à Belgrade et à Gênes dans le cadre des lieux gérés par la Conférence des villes en matière culturelle. Un artiste de l'international a été accueilli à Lausanne dans le cadre du programme de résidence Enter the Hyperscientific, qui vise notamment à promouvoir la recherche et l'expérimentation artistiques et qui est proposé en partenariat avec l'EPFL. Ce programme de résidence s'est terminé en 2025.

## Cinéma

### Cinémathèque suisse

56'351 personnes ont assisté aux 847 séances (pour 399 œuvres projetées, dont 44 films lausannoises et 16 avant-premières) organisées. Un ciné-concert a été organisé pour la projection de *The Kid* de Chaplin et 3 projections open air au Château de Prangins ont également réuni 645 cinéphiles.

### Autres subventions ordinaires

14'073 personnes ont assisté aux 60 projections, 32 concerts, 10 performances et 13 manifestations présentées dans le cadre de la 24<sup>e</sup> édition du Lausanne Underground Film Festival (LUFF).

4'919 personnes ont suivi la 19<sup>e</sup> édition du festival Cinémas d'Afrique qui a présenté 58 films, 2 concerts et 3 dj-sets.

12'789 personnes ont assisté aux 770 séances et 17 avant-premières proposées par le Cinématographe. Parmi leurs événements spéciaux, peut être mentionnée une projection spéciale de *Conversation secrète* de Francis Ford Coppola suivie d'un échange avec l'écrivain Douglas Kennedy.

### Subventions casuelles

11'599 personnes ont assisté aux 818 projections des 125 films, 5 avant-premières et divers événements au Cinéma Bellevaux. 4'410 personnes ont assisté aux projections et manifestations organisées par le Zinéma. 1'261 personnes ont assisté aux 27 films et 17 événements présentés au cinéma Oblò.

15'983 personnes se sont rendues à la 8<sup>e</sup> édition des Rencontres 7<sup>e</sup> Art Lausanne. 6'300 personnes ont participé aux 89 projections et aux 50 ateliers présentés dans le cadre de la 11<sup>e</sup> édition du Festival Cinéma Jeune Public. Les Bobines de Valency ont proposé 4 projections en

plein-air pour 1'500 personnes ainsi que 4 ateliers. La 28<sup>e</sup> Nuit du Court à Lausanne organisée par l'Association Base-Court a présenté 63 court-métrages pour plus de 1'500 personnes lors de 19 séances de projection.

## Festivals et manifestations

### Festival de la Cité

La 53<sup>e</sup> édition du festival a attiré plus de 150'000 personnes venues découvrir 137 propositions artistiques, comprenant 74 représentations de 37 spectacles (dont 6 lausannois) et 100 concerts (dont 15 lausannois).

### Autres subventions ordinaires

11'500 personnes ont profité des 37 spectacles, 28 concerts et 45 projections, balades et ateliers proposés dans les parcs de la ville à l'occasion des Garden-Parties de Lausanne.

7'729 personnes ont assisté aux 47 propositions de la 29<sup>e</sup> édition des Urbaines.

## Associations et structures professionnelles

### Pyxis, maison de la culture et de l'exploration numérique

Pyxis a accueilli dans ses murs une nouvelle association résidente, Les Nouveaux Sons (Prémices Festival), et proposé de nombreux événements portés par ses membres, notamment BDFIL et Lausanne Méditerranées, ainsi que des résidences de création et des spectacles du Festival de la Cité. Le lieu a également accueilli des entités culturelles externes telles que les Journées du Matrimoine, le Comet Comic Market ou plusieurs événements organisés dans le cadre du mois d'action et de visibilité LGBTIQ+, tout en hébergeant les activités logistiques du Prémices Festival et de Lausanne Jardins. De nombreux événements ont également été proposés dans le domaine du numérique, avec notamment la présentation du livre-événement *Hypnocracy* de Andrea Colamedici. Le café-restaurant a été rouvert avec succès sous gestion externe par Mosaic Cuisine, qui offre une formation professionnelle de qualité à des personnes en reconversion professionnelles ou issues de parcours migratoires.

### Autres subventions ordinaires

Le Bureau culturel Vaud livre ses prestations dans les domaines de la location de matériel, mise à disposition de ressources et consulting.

L'Association romande technique organisation spectacle (artos) a été soutenue pour ses activités liées à la formation dans les domaines de la technique, de l'administration ou encore de la santé et sécurité au travail. L'association a notamment développé 2 nouvelles formations courtes.

La Commission Romande de Diffusion des Spectacles (Corodis) a été subventionnée pour son soutien à la diffusion des compagnies lausannoises.

L'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) a été soutenue pour ses activités de médiation, formation, sensibilisation, prévention ainsi que ses rencontres et ateliers.

La Fondation SAPA a organisé 25 événements auxquels ont participé 650 personnes, notamment dans le cadre des *Journées du Matrimoine* et de la *Nuit des musées*.

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a été subventionnée pour son travail de formation, de sensibilisation, de diffusion, d'échange, de réseautage et de structuration de la scène musicale romande. Parmi ses activités, son programme FCMA Musique + a récompensé 5 artistes de Suisse romande, son programme de résidence a soutenu 12 artistes, un nouveau programme de focus «Musique à l'image» a été lancé et le programme d'échanges TransHelvetiQ a encadré 3 échanges.

La Ville de Lausanne a contribué à Cinéforum, structure romande de soutien à la production cinématographique. Son Conseil de fondation a acté plusieurs mesures, notamment un resserrement des critères d'accès pour les sociétés non-romandes et la suppression prochaine de

mécanismes non-prioritaires. La structure a également lancé le projet pilote *Slate de courts-métrages pour la relève*.

Visarte Vaud a été soutenu pour ses expositions à l'Espace vaudois d'art contemporain V V et en extérieur.

## Participation culturelle

La 6<sup>e</sup> édition de *Lausanne Méditerranées* consacrée à la Dalmatie a rassemblé près de 3'500 personnes, confirmant l'intérêt de ce focus interculturel ouvert sur la participation et la diversité culturelle. Parallèlement, les mesures facilitant l'accès à la culture se sont poursuivies et renforcées: visites guidées gratuites dans les 3 musées communaux pour les écoles, les structures du parascolaire et du préscolaire; dispositif *Empruntez un musée!* en bibliothèque; gratuité des musées communaux étendue pour les jeunes jusqu'à 18 ans; élargissement des partenaires de la carte Cultissime. Des actions conjointes, notamment avec la Délégation seniors ou le Secteur de la petite enfance, ont également permis de toucher de nouveaux publics. Enfin, 2 rencontres professionnelles ont offert des espaces d'échange et de partage de pratiques autour de la participation culturelle, soulignant que la co-construction, l'accueil et l'expérimentation constituent des leviers essentiels pour faire des lieux culturels des espaces plus ouverts, inclusifs et partagés.

En 2025, la Ville de Lausanne a également poursuivi et consolidé ses actions en faveur d'une participation culturelle élargie, inclusive et durable. Le projet pilote *Penser la diversité autrement*, lancé fin 2021, s'est achevé après 4 années d'expérimentations menées avec 4 institutions culturelles partenaires. Structuré autour des «4P» – publics, programmation, partenariats et politique du personnel – il a encouragé la mutualisation des pratiques, le partage d'outils et l'émergence de démarches concrètes visant à mieux intégrer la diversité au sein des structures. Les enseignements ont été présentés lors d'un Rendez-vous de la participation culturelle à Pyxis. Le rapport d'évaluation, mettant en perspective ces expériences avec les indicateurs de suivi, sera diffusé au 1<sup>er</sup> semestre 2026.

L'appel à projets Participation culturelle a permis de soutenir 5 initiatives dans les domaines du social, de l'intégration, de la jeunesse et des quartiers, favorisant l'accès à la culture pour des publics éloignés. Par ailleurs, sur la période 2024–2026, en collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, le dispositif Culture et intégration soutient et accompagne 3 festivals interculturels dans leur développement et leurs actions de médiation.

## Ecoles de musique

### Conservatoire de Lausanne

La Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne abrite sous un même toit institutionnel l'HEMU, qui offre une formation professionnelle dans le cadre de la HES-SO, et le Conservatoire de Lausanne, qui offre une formation classique non professionnelle. En 2025, le Conservatoire de Lausanne a dispensé des cours à 1'341 élèves et a délivré 1 certificat supérieur, 7 certificats de cheffe ou chef de chœur CH1, 32 certificats FEM et 4 attestations de fin d'études. Il a notamment organisé un concert à l'occasion des 20 ans de la structure musique-école qui a réuni près de 120 élèves et anciens élèves.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'270	71	735	25	2'034	930	1'104

### Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'135 élèves. Son cursus de comédie musicale a été validé par la FEM. L'école a accueilli 10 nouveaux élèves Jeunes Talents

Musique, développé des jam sessions avec l'HEMU, proposé trois concerts Pré-HEM au Cully Jazz Festival et organisé une masterclass d'Eric Serra aux Rencontres 7<sup>e</sup> Art Lausanne.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
661	474	421	250	1'632	942	690

### Ecole de Musique Lausanne (EML)

L'EML a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'858 élèves.

La direction de l'école a été confiée à Marie Reymond et Christophe Descamps. Sa subvention a été augmentée de CHF 150'000.– afin de permettre à l'école de rénover, d'entretenir et de mettre aux normes ses locaux actuels. Un montant de CHF 15 millions a été inscrit au plan d'investissements de la Ville pour un futur nouveau bâtiment principal. L'EML a réalisé 24 concerts et spectacles, notamment en collaboration avec l'EVL, l'OCL, le Chœur Pro Arte, le Chœur Ardito, l'Ecole de Cirque Renens–Lausanne et l'Opéra de Lausanne.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'648	210	1'406	144	2'829	1'219	1'610

## Service des bibliothèques et des archives (BAVL)

### Principales missions du service

Réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau des bibliothèques (6 sites et le bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaire, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupe, notamment scolaires.

Archives de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées.

Centre BD de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers des recherches, des expositions et des manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL.

Politique du livre: mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques.

Acteur social et culturel à part entière, le Service bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne répond à plusieurs missions conformes à la législation:

- une mission d'information et de conservation;
- une mission sociale;
- une mission culturelle;

- une mission de formation;
- une mission pour un imaginaire vivant, soit la «Lecture-plaisir», «loisirs» ou «divertissement» illustrant l'importance de l'imaginaire comme élément d'épanouissement personnel.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bibliothèque Chauderon	15.28	15.38	15.48	15.28
Bibliothèque Jeunesse	5.20	5.20	5.20	5.20
Centre BD de la Ville	1.30	1.50	1.30	1.60
Direction et stratégie	8.10	7.90	8.25	7.90
Expertise métier et support	8.10	7.60	7.90	8.10
Les Archives de la Ville	5.15	4.35	5.15	4.35
Sites de quartier	11.50	11.75	11.35	11.50
<b>Total service</b>	<b>54.63</b>	<b>53.68</b>	<b>54.63</b>	<b>53.93</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Bibliothèque Chauderon	23	15.38	23	15.28
Bibliothèque Jeunesse	9	5.20	9	5.20
Centre BD de la Ville	2	1.50	2	1.60
Direction et stratégie	9	7.90	9	7.90
Expertise métier et support	9	7.60	10	8.10
Les Archives de la Ville	5	4.35	5	4.35
Sites de quartier	19	11.75	17	11.50
<b>Total service</b>	<b>76</b>	<b>53.68</b>	<b>75</b>	<b>53.93</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Bibliothèque Chauderon	1	1
Bibliothèque Jeunesse	1	1
Les Archives de la Ville	–	2
Sites de quartier	1	–
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	19	2.22	9	0.53
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	1.57	3	1.10
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
<b>Total service</b>	<b>25</b>	<b>3.79</b>	<b>12</b>	<b>1.63</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Événements marquants

Les bibliothèques municipales ont fait la fête à l'occasion de leurs 90 ans. De nombreuses animations ont été proposées à la population ainsi qu'une fête officielle le 7 juin sur le site de Chauderon, sous la pluie. Une jolie couverture médiatique a accompagné l'événement tout au long de l'année. Des autrices et auteurs lausannois ont aussi été mis en valeur à l'occasion des festivités grâce à des collaborations avec notamment Le Cabaret Littéraire et Caractères mobiles, organisées dans le cadre de la politique du livre.

La nouvelle *Bibliothèque Belleaux: publique et scolaire* a ouvert ses portes le 24 septembre après quatre mois de fermeture. Une refonte complète du lieu permettant d'intégrer la scolaire au premier étage, ainsi qu'une modification générale du bâtiment offrant de nouveaux espaces à l'APEMS et au Centre socio-culturel permettent de réfléchir à une mutualisation des pratiques, à un échange entre différents partenaires dans le but d'offrir un lieu de rencontre aux habitantes et habitants du quartier.

Le Centre BD a vécu une année difficile en raison d'une dégradation des conditions de conservation dans les locaux de la Tour Galfetti. Une analyse sanitaire a montré la nécessité de déménager les collections patrimoniales en toute urgence. Une solution intermédiaire a été trouvée dans les locaux des archives en attendant de nouveaux espaces dédiés au Centre BD.

Dans les nouvelles collaborations de la politique du livre, citons celle avec les Rencontres 7<sup>e</sup> Art Lausanne, où 6 autrices et auteurs lausannois ont pu s'essayer à l'écriture d'un scénario. Une collaboration avec le festival Ecotopiales a permis à des enfants de s'essayer à l'art du calligramme lors d'un atelier et d'un concours.

## Réseau des bibliothèques

### Prêt étendu – prêt d'objets

L'offre s'est étoffée cette année encore avec la mise à disposition de casques anti-bruit à Chauderon. Des chargeurs, trousse, loupes et lampes liseuses sont disponibles dans les sites.

Dans l'ensemble du réseau des bibliothèques, les partenariats – toujours plus nombreux – avec les autres services de la Ville (SPORTS, SPADOM, BCom, CULT, SSL, etc.) ainsi qu'avec les institutions telles que les maisons de quartier, le jardin botanique ou encore avec les associations (Mouvement des aînés, Pro Senectute etc.) permettent des collaborations fructueuses en proposant de nombreuses animations pour les usagères et usagers.

## Qui emprunte où?

Lieu d'inscription:	Lieu de prêt						
	BJ	BUS	CH	CY	EB	MT	SZ
Bibliothèque jeunesse (BJ)	148'539	2'147	19'151	8'405	6'894	16'675	18'722
Bibliobus (BUS)	1'288	3'449	706	1'061	405	777	1'034
Chauderon (CH)	55'255	2'698	232'675	11'531	11'092	29'472	36'542
Chailly (CY)	1'903	194	1'444	29'416	129	146	5'265
Entre-Bois (EB)	5'933	205	7'430	642	26'425	565	3'435
Montriond (MT)	14'473	562	14'688	2'029	2'100	79'297	4'065
Sallaz (SZ)	7'471	863	12'089	7'184	2'465	2'962	70'215

A noter que pendant la fermeture de la Bibliothèque Entrebois, ses lectrices et lecteurs ont principalement emprunté des documents à la Bibliothèque Jeunesse (+1743 prêts par rapport à 2024) et la Sallaz (+1174). Malgré ce report, la perte des prêts des lecteurs d'Entrebois s'élève à 3406 documents en raison des travaux dus à la fusion (ouverture le 23 septembre).

## Nouvelles abonnées et abonnés

- 5'191 nouvelles et nouveaux inscrits (4866 en 2024) en hausse de 325 abonnées et abonnés;
- Chauderon conserve son statut de lieu privilégié pour les inscriptions (50.07%) suivi de la BJ (19.55%) et de MT (10.15%);
- 29.25% des nouvelles inscrites et inscrits sont des jeunes de moins de 14 ans;
- les inscriptions des enfants se font davantage entre 5 et 9 ans (13.7%) qu'entre 0 et 4 ans (6.93%). Cette situation reste constante;
- les nouvelles inscriptions des jeunes adultes représentent toujours une part importante (24.72% pour les 15–29 ans). La part des 30–50 ans représente 33.33% des inscriptions (en très légère augmentation);
- 59.94% des nouvelles et nouveaux inscrits sont des femmes;
- 67.12% des nouvelles et nouveaux inscrits habitent à Lausanne;
- 55.20% des nouvelles et nouveaux inscrits sont Suisses, suivis par les Français (13.13%).

## Collections

- les BVL possèdent 224'605 documents hors e-books et périodiques sur Press-Reader (202'631 sans la Réserve);
- les BVL mettent également à disposition:
  - 10'854 livres électroniques et livres audio (e-bibliomedia);
  - 8'287 titres de revues électroniques via Press-Reader;
- les livres imprimés représentent 86.49% des collections (libre accès et réserve hors presse électronique et e-books). La réserve représente 9,51% des collections;
- le public des sites a un nombre moyen de documents par personne plus élevé dans les sites qu'à Chauderon ou BJ;
- après Chauderon et la BJ, la collection de jeux vidéo a été déployée dans les sites le 1<sup>er</sup> octobre;
- en excluant la Réserve, le taux de renouvellement est de 11.69% pour l'ensemble des collections hors périodiques. La recommandation CLP suggère 10–20%, la DLL en France 7%;
- le nombre de prêts et de prolongations moyen des actifs est de 36.58 prêts (sans comptes CHOIX). Il est à noter que la baisse de prêts et prolongations

par abonnée et abonné se poursuit, et elle n'est plus compensée par l'augmentation du nombre d'actifs pour la première fois cette année.

## Abonnées et abonnés

Lieu d'inscription	Actifs	% du total	Evolution 2024-2025	Nouveaux	% du total	Evolution 2024-2025	Inscrits	% du total
Bibliothèque jeunesse (BJ)	4423	17.74%	3.95%	1015	19.55%	0.89%	15'523	18.24%
Bibliobus (BUS)	232	0.93%	6.91%	62	1.19%	34.78%	879	1.03%
Chauderon (CH)	13095	52.52%	6.48%	2599	50.07%	19.00%	47'123	55.36%
Chailly (CY)	567	2.27%	7.79%	141	2.72%	46.88%	1385	1.63%
Entre-Bois (EB)	1329	5.33%	10.29%	331	6.38%	34.55%	5009	5.88%
Montriond (MT)	2733	10.96%	6.47%	527	10.15%	13.58%	8135	9.56%
Sallaz (SZ)	2552	10.24%	7.27%	516	9.94%	6.83%	7061	8.30%
<b>Total</b>	<b>24931</b>	<b>100.00%</b>	<b>6.27%</b>	<b>5191</b>	<b>100.00%</b>	<b>14.54%</b>	<b>85'115</b>	<b>100.00%</b>

- 24'921 comptes actifs en 2025, soit une augmentation dans tout le réseau. A noter que l'augmentation marquée des nouvelles et nouveaux inscrits à Bellevaux est une conséquence de la fusion des bibliothèques publique et scolaire;
- les abonnées et abonnés actifs sont des femmes à 63.19% et des hommes à 36.81%;
- les enfants (0–14 ans) représentent 23.22% des actifs, les jeunes adultes (15–24 ans) 8.75% et les 25–49 ans 39.54%. Les BVL touchent ainsi une large palette au niveau des âges;
- les abonnées et abonnés actifs sont majoritairement de nationalité suisse (67.70%) suivi des ressortissants français (12.56%), italiens, espagnols et portugais. A elles seules, ces nationalités constituent plus de 86.49% des abonnées et abonnés actifs;
- les abonnées et abonnés actifs sont majoritairement lausannoises et lausannois (70.36%);
- le nombre d'abonnées et abonnés actifs lausannois représentent 9.26% de la population lausannoise.

## Fréquentations moyennes mensuelles par site

Pour l'ensemble du réseau, on constate une hausse de fréquentation en 2025 (469'727 visiteurs) par rapport aux indicateurs 2024 (436'073 visiteurs), soit environ +8%.

- Jeunesse: 104'247 entrées, contre 83'365 en 2024;
- Chauderon: 158'447 entrées, contre 152'883 en 2024;
- Bellevaux (anciennement Entrebois): 52'438 entrées, contre 47'471 en 2024;
- La Sallaz: 72'785 entrées, contre 68'948 en 2024;
- Montriond: 81'810 entrées, contre 81'406 en 2024.

## Périodiques

La plateforme d'analyses statistiques permet depuis 2024 de distinguer les connexions et consultations offline (via le compte de la bibliothèque) de celles faites avec le Wi-Fi (hotspot). La communication autour de l'accès à distance semble avoir porté ses fruits. La très grande majorité des abonnées et abonnés utilisent cette possibilité. Dans l'ensemble:

- l'ajout (payant) du *Wall Street Journal* en 2024 au bouquet de titres fut une bonne décision. En effet, c'est le 7<sup>e</sup> titre quotidien le plus consulté par notre public (3'620 numéros et 91'939 articles consultés au total);
- le *New York Times*, ajouté au catalogue standard par PressReader sans frais supplémentaires, est également bien usité: 2'157 numéros et 35'197 articles consultés. (1'652 numéros et 28'764 articles consultés en 2024);
- PressReader propose 8'287 titres, chiffre stable par rapport à l'an dernier (calculé à partir du nombre de titres par pays);
- *Le Temps* est de loin le titre le plus consulté;

- 6'113 utilisateurs et utilisatrices uniques sur l'année, soit une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente;
- une augmentation du nombre de numéros consultés (196'802, +0.3%);
- les publications suisses sont celles qui sont le plus consultées (près de 40%, avec largement en tête *Le Temps*, puis *L'Illustré* et la *NZZ*, suivis des publications françaises (28%). Les publications italiennes (11%) et britanniques (6%) sont également passablement consultées;
- la langue de consultation préférée est le français (64%), devant l'italien (12%), l'anglais (12%) l'allemand et l'espagnol.

### Ressources en ligne – E-bibliomedia

#### Nombre de prêts: livres numériques

Période	Nombre de prêts	Nombre de téléchargements	Nombre de retours anticipés
Janvier	1'143	1'125	663
Février	1'095	1'078	656
Mars	1'166	1'145	701
Avril	1'244	1'225	739
Mai	1'224	1'213	704
Juin	1'330	1'311	726
Juillet	1'631	1'611	872
Août	1'308	1'297	803
Septembre	1'219	1'198	694
Octobre	1'239	1'223	673
Novembre	1'126	1'111	687
Décembre	1'269	1'255	748
<b>Total</b>	<b>14'994</b>	<b>14'792</b>	<b>8'666</b>

#### Nombre de prêts: livres audio

Période	Nombre de prêts	Nombre de téléchargements	Nombre de retours anticipés
Janvier	279	262	191
Février	260	247	192
Mars	299	285	206
Avril	289	271	183
Mai	243	228	153
Juin	297	272	194
Juillet	317	298	199
Août	313	290	208
Septembre	305	293	187
Octobre	285	270	159
Novembre	256	246	172
Décembre	275	255	178
<b>Total</b>	<b>3'418</b>	<b>3'217</b>	<b>2'222</b>

- 781 nouveaux abonnés (718 en 2024), 370 nouvelles et nouveaux abonnés actifs (322 en 2024); total abonnés actifs: 1300 (1'185 en 2024);
- 10'189 livres numériques (9'538 en 2024);
- 665 livres audio (708 en 2024).

#### Atelier de reliure

- 521 heures (300 en 2024) regroupant principalement divers travaux de signalétiques, cartonnages, reliures/créations spéciales, formation de stagiaires, etc., soit une augmentation de 73.67%;
- 363 heures pour les AVL consistant à la nouvelle activité transversale en matière de conservation/restauration (51h en 2024) et donc une augmentation de 611.76%. Ce travail a permis la restauration de 54 documents;
- 21h pour le CBD (41 en 2024) consistant uniquement aux décadrages d'anciens encadrements, pliage, etc., soit une diminution de 50%.

A noter la récupération d'un meuble à plans en bois massif qui va permettre un meilleur stockage sécurisé des documents sensibles confiés par les AVL le temps de leur traitement.

## Politique du livre

### Prix du livre de la Ville de Lausanne – 11<sup>e</sup> édition

La 11<sup>e</sup> édition du Prix du livre de la Ville de Lausanne a récompensé l'auteur lausannois Marc Agron pour son roman «La vie des choses». Lancée en août 2024, cette 11<sup>e</sup> édition a un succès grandissant auprès du public, appelé à voter pour son roman favori: plus de 700 personnes ont donné leur voix à l'un des 5 ouvrages en lice, sélectionnés par un comité de lecture au sein du Service BAVL: «La vie des choses» de Marc Agron (éd. La Veilleuse); «Une singularité» de Bastien Hauser (éd. Actes sud); «Le Lotus jaune» d'Hélène Jacobé (éd. Favre & Héloïse d'Ormeson) «histoire de l'homme qui ne voulait pas mourir» de Catherine Lovey (éd. Zoé); «Au cœur de la bête» de Lorrain Voisard (éd. d'en bas). La cérémonie de remise du Prix s'est déroulée au Théâtre Vidy-Lausanne le 20 janvier 2025, en présence du Syndic. Les 5 autrices et auteurs de la sélection reçoivent un prix doté de CHF 5'000.– et le lauréat bénéficie d'une résidence d'écriture de 4 semaines au Château de Lavigny.

### Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2025

André Ourednik remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2025 avec son projet «Altermondes». Avec un ton légèrement ironique, l'auteur lausannois – dont le travail se fonde sur la perméabilité entre art et science – nous emmène au sein des «mondes autres», qu'ils soient numériques ou alternatifs. La commission d'attribution était composée d'Olivier Babel, ancien secrétaire général de Livre Suisse, de Béatrice Demenet, secrétaire générale de Plateforme 10, de Sophie Pujol, adjointe responsable du Centre BD, de Fanny Meyer, déléguée à la politique du livre et de Nadia Roch, cheffe du service BAVL. La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2025 est dotée d'un montant de CHF 15'000.– et Lausanne Région y est associée depuis 2019, permettant aux candidates et candidats d'être domiciliés dans l'une des 27 communes de Lausanne Région.

### Soutien aux maisons d'édition, à la médiation littéraire et aux auteurs

Le soutien aux maisons d'édition lausannoises et à la vie littéraire à Lausanne se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Plus de 80 projets d'édition (romans, traductions, livres documentaires, revues littéraires, bandes dessinées, etc.) ont bénéficié d'une aide à la publication, allant de CHF 500.– à 3'000.–. Par ailleurs, environ 45 projets de médiation littéraire ont bénéficié d'un soutien financier, allant de CHF 300.– à 6'000.–. Ces projets émanent d'associations, de collectifs, de librairies ou de festivals. A noter que les demandes de soutien à des projets d'édition ou de médiation augmentent de manière régulière. Le budget à disposition n'offre que des aides très subsidiaires, sans effet sur le long terme pour les structures éditoriales et associations. C'est pourquoi un appel à projet de conventionnement a été lancé en automne pour la période 2026 à 2028 afin de permettre à 3 maisons d'édition lausannoises d'obtenir une aide structurelle.

### «Lire à Lausanne» au Forum de l'Hôtel de Ville

La manifestation Lire à Lausanne – opération de valorisation des maisons d'édition et des autrices et auteurs lausannois de la rentrée – s'est tenue du 24 au 27 septembre au Forum de l'Hôtel de Ville. Sa librairie éphémère (en collaboration avec la librairie Basta) a réuni plus de 30 labels d'édition de Lausanne dans tous les domaines (chiffre stable en rapport à 2024). L'opération «2 livres achetés, 1 livre offert» a été reconduite avec succès. Près de 30 autrices et auteurs ont dédié leur nouveauté le samedi matin. Le mercredi après-midi était consacré aux dédicaces d'autrices et auteurs jeunesse et une lecture de livre jeunesse a été proposée pour les enfants en collaboration avec La Limonade Littéraire. Deux soirées littéraires ont été organisées: 3 structures éditoriales lausannoises se sont rassemblées pour fêter leur anniversaire (30 ans pour les éditions Antipodes, 25 ans pour art&fiction et 10 ans pour le collectif La bûche). La deuxième soirée a permis d'entendre des lectures d'extraits des autrices et auteurs lausannois de la rentrée. Un moment professionnel a également été organisé et a réuni

éditrices et éditeurs lors d'une matinée d'échanges, qui ont porté notamment sur les aides à la publication et à la médiation littéraire.

### Prix du Polar suisse romand 2025

Après une année de pause, le Prix du Polar suisse romand a été remis en 2025 à l'auteur Gérald Brizon, pour «Une balle dans le bide» (éd. Cousu Mouche) lors d'une cérémonie le 18 octobre 2025 à Berne. Afin de faire rayonner ce Prix, une collaboration est née avec l'Association Polar suisse pour remettre les 2 Prix du polar suisse: l'un en langue allemande, l'autre en langue française. Ce prix vise à valoriser la scène du polar, très dynamique et populaire auprès du public. La chargée de communication du service (voir aussi chapitre ci-dessous) a initié une collaboration graphique avec Nicolas Di Meo, qui devrait se poursuivre en 2026.

## Communication

### Nouveautés 2025

Afin d'accompagner les célébrations des 90 ans des Bibliothèques de la Ville de Lausanne, sept articles présentant les différentes unités du service ont été rédigés, ainsi que deux contributions écrites par Anaïs Valentine Sancha, pour présenter le travail artistique – la confection d'une tortue végétalisée avec des essences locales, présente d'avril à fin octobre – d'Isabelle Monnier et de Sybil Groux, bénéficiaire de Cery. Cette dernière a illustré les bâches entourant la tortue sur la place Chauderon, le flyer des célébrations d'avril à juin 2025, l'agenda d'été Lire à Lausanne, et a également pu exposer ses œuvres dans la salle de lecture. Pour lancer les festivités d'avril à juin 2025, une conférence de presse a été organisée le 7 avril 2025 en salle de lecture de la Bibliothèque Chauderon par le BCom, avec la présence du Syndic et de l'artiste Isabelle Monnier. Des documents et photos d'archives ont été présentés à cette occasion aux journalistes.

### Pour la fusion de la Bibliothèque Belleaux: publique et scolaire

Un flyer pour l'inauguration du 24 septembre 2025 a été créé conjointement par deux services de la Ville, avec l'accord du Canton. La signalétique externe du bâtiment a également été actualisée. La chargée de communication de direction a été intégrée dès le début aux séances de communication, ce qui a grandement facilité par la suite la collaboration à l'interne de la Ville.

### Statistiques newsletter Lire à Lausanne

Un léger fléchissement des personnes abonnées (27'210 en décembre 2025 au lieu de 29'582 en décembre 2024) est à relever. Le taux de couverture 2025 est un bon score, à savoir 47.92% (45,93% en 2024), avec également un très bon taux de clic de 4,32% (4,41% en 2024). La situation est de très bonne et stable.

### Statistiques site web

La page Lire à Lausanne, regroupant les contenus éditoriaux qualitatifs de la newsletter Lire à Lausanne, est la page la plus visitée (29'847 vues) après celles des Bibliothèques axée sur les horaires et les infos pratiques (62'463), représentant le double de consultations en regard de 2024 (30'644 en 2024). Les personnes restent plus longtemps sur Lire à Lausanne (1 minute et 4 secondes) que sur les Bibliothèques (44 secondes). On voit que pour le Prix du livre, les AVL et le CBD, les personnes sont moins nombreuses mais restent également assez longtemps (2 minutes 1 seconde pour le Prix du livre, 1 minutes 36 secondes pour les AVL, 50 secondes pour le CBD).

### Statistiques Facebook «Lire à Lausanne»

	2024	2025	Évolution
Nombre d'abonnés au 31 décembre («Followers»)	4'517	4'717	+4%
Nombre de publications	397	457	+15%
Nombre de vues (fois où le contenu a été affiché)	nd	378'772	-
Interactions avec le contenu	5'324	4'441	-16%

Le nombre de followers est de 4'720 (4'615 en 2024), donc en augmentation de même que les publications. Une baisse des interactions du public avec le contenu est à souligner, due au manque de ressources en interne pour en faire la promotion.

## Médiation culturelle

### Evénements marquants

#### **Eurofoot féminin**

En partenariat avec le service des sports, des lectures par des bibliothécaires de la Bibliothèque Jeunesse et Chauderon ont été organisées dans la fan-fun zone place de la Navigation du 2 au 27 juillet.

#### **Inauguration de la Bibliothèque Bellevaux: publique et scolaire**

Le mercredi 24 septembre, le site a réouvert ses portes lors de cette journée inaugurale. Cette dernière s'est articulée autour d'un spectacle de contes familiaux suivi d'une partie officielle orchestrée par un magicien. Différents ateliers ont habillé ce moment magique: tournoi de jeux vidéo, bricolage à l'APEMS, goûter festif, etc., dans l'esprit de valorisation de la fusion de la bibliothèque publique et de la bibliothèque scolaire Entre-Bois, en harmonie avec les autres structures du Centre Bellevaux (Centre Socio-culturel, APEMS) pour créer un espace culturel et éducatif unique.

La partie officielle a accueilli des allocutions du Syndic de Lausanne, du Municipal de la Direction enfance, jeunesse et quartiers (DEJQ), de Nathalie Jaunin, Directrice générale adjointe chargée de l'organisation et de la planification scolaires à la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), de Martine Terribilini, Directrice de l'établissement primaire d'Entre-Bois, de la Cheffe du Service des écoles et du parascolaire et de la Cheffe du Service des bibliothèques & archives, qui ont reçu un magnifique ouvrage de dessins réalisés par les enfants du quartier. Vanessa Besson (responsable de la bibliothèque publique d'Entrebois) et Coralie Abt (responsable de la bibliothèque scolaire) ont été largement félicitées pour avoir mené le projet avec les services concernés et le Canton. Les publics et les partenaires ont été fortement mobilisés, la journée a rencontré un franc succès.

#### **90 ans des bibliothèques**

De septembre 2024 à juin 2025, un programme de 45 animations s'est déroulé. Les événements ayant rencontré le plus fort succès au sein du réseau sont ceux à destination du jeune public et des familles, confirmant l'attractivité des propositions grand public. A l'inverse, les activités littéraires destinées aux publics adultes ont rencontré une fréquentation plus limitée, confirmant une tendance observée dans les bibliothèques publiques non universitaires. Cette tendance rejoint les analyses développées en sociologie de la lecture publique, qui soulignent que, dans les bibliothèques publiques non universitaires, les publics adultes sont majoritairement des usagers autonomes, peu enclins à participer à des animations prescriptives ou formelles, à l'exception des formats familiaux.

## Animations par semestre et par public

### **Fréquentation**

La part des animations jeunesse représente un peu plus de la moitié de la programmation.

Ce choix s'explique par la demande des publics selon leur disponibilité hors temps scolaires et les missions mêmes des bibliothèques.

### **De manière générale:**

— 380 actions ont été mises en œuvre s'adressant à tous les publics, de la naissance aux seniors;

— les bibliothèques ont accueilli 4539 personnes lors de ces animations dans l'ensemble du réseau.

	Adulte	Jeunesse	Total
Semestre 2	45	139	184
Semestre 1	47	149	196
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>288</b>	<b>380</b>

Une partie de la fréquentation n'est toutefois pas mesurable comme par exemple dans le cas des expositions. De même pour les lectures dans les parcs, le public est fluctuant et parfois difficile à quantifier.

### Jeunesse et adulte 2025

	Adulte	Jeunesse	Total
Semestre 2	566	1'677	2'243
Semestre 1	296	2'000	2'296
<b>Total</b>	<b>862</b>	<b>3'677</b>	<b>4'539</b>

La part importante de la participation des jeunes publics se confirme chaque année et corréle aussi avec la place nouvelle des médiations régulières autour des jeux vidéo jeunesse à la Bibliothèque Jeunesse et à La Sallaz.

### Partenariats

- CPHV fondation Asile des aveugles: médiation inclusive. Projet pilote en partenariat avec Bibliomedia: Histoires à ressentir est un projet d'animation de lecture à voix haute accompagnée d'une exploration sensorielle, dispositifs sonores, matières à toucher, en bibliothèque ou en institution;
- L'animation est conçue pour le jeune public déficient visuel afin de l'inviter à rejoindre le monde de la lecture et des récits. Les animations sont aussi adaptées à d'autres publics, avec ou sans handicap. Ce projet vise à donner accès à la lecture et aux livres mais également à sensibiliser tous les publics à l'importance des histoires partagées;
- Empruntez un musée: 420 contremarques distribuées dans l'ensemble du réseau (Tous les sites, ainsi que le Bibliobus);
- Empruntez un concert: en partenariat avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, 10 billets de concerts ont été offerts. Il existe des coffrets dédiés aux animations, permettant d'atteindre des publics plus éloignés des établissements culturels. Ces derniers rencontrent dans ce cadre un franc succès (cafés casette, 1001 histoires);
- Empruntez un opéra: en partenariat avec l'Opéra de Lausanne: 10 billets distribués pour une générale du spectacle Don Quichotte de Jules Massenet;
- Empruntez un spectacle: avec le théâtre Lausanne-Vidy et l'Arsenic: 50 billets ont été distribués dans le réseau, dont 10 pour un spectacle pour les familles à Vidy. 20 billets ont également trouvé preneur avec enthousiasme pour des spectacles à l'Arsenic;
- Budget participatif: 7<sup>e</sup> année de participation: la déléguée au budget participatif a sollicité les bibliothèques pour communiquer et valoriser le budget participatif auprès des publics;
- Urnes de collecte de smartphones pour recyclage ou réparation: une action proposée par la déléguée de la Ville au développement durable. Des urnes sont désormais définitives à CH, SZ et EB;
- Lectures mensuelles dans les Maisons de quartier/Centres socio-culturels à la Pontaise et à la Bourdonnette: une vingtaine de sorties ont été organisées avec du matériel varié: livres, périodiques, kamishibaï, tablettes, pour 200 enfants environ sur l'année. A noter également la présence d'un stand avec

- un kamishibai sur la place de la Bourdonnette organisé dans le cadre des Places au soleil en juin et dans le cadre de la fête de la courge en octobre;
- Lausanne Méditerranées, sur la Croatie: une présence des BVL dans le programme a permis la valorisation de collections liées à la thématique et des lectures exceptionnelles de contes en Bosnien-croate-serbe-monténégrin dans le cadre des 1001 histoires à la BJ et CH. Ces lectures n'ont malheureusement pas rencontré leur public, communauté non mobilisée;
- Soirées des nouveaux habitants en juin, soirée des nouveaux retraités en juillet et novembre, soirée d'information pour les parents des futurs 1P en mai, rencontre de la Municipalité avec la communauté kurde en novembre: ces accueils/échanges avec les publics, organisés par les différents services de la ville, rencontrent de francs succès. Le stand des BVL y est particulièrement fréquenté, permettant de rencontrer des nouveaux usagers et de leur présenter l'offre globale du service;
- SACR Semaine d'actions contre le racisme, le BLI assurant la coordination avec la Ville: au programme, des projections, une exposition sonore, la valorisation des collections autour de la thématique de l'année «Racisme et Travail»;
- Lutte contre l'exclusion numérique: le renouvellement du partenariat avec la déléguée aux seniors de la Ville et Pro Senectute Vaud permet de maintenir 9 permanences de cafés numériques pour les seniors itinérants à CH, MT, EB, SZ. A noter un nouveau partenariat avec la Police municipale qui assure des conférences sur la sécurité numérique auprès des seniors en salle de lecture. La demande est forte, 25 personnes ayant assisté à la première séance en novembre à Chauderon;
- 2<sup>e</sup> édition du Festival Booklovers à Plateforme 10: ce partenariat permet d'aller à la rencontre du public, de présenter les prestations et l'offre culturelle du service BAVL, notamment avec la population entre 13 et 20 ans, une population que «nous perdons» durant cette tranche d'âge. Quatre bibliothécaires ont participé au jury du concours de nouvelles, dont la remise des prix a eu lieu à Plateforme 10.

### Nouveautés

- Comet festival: La deuxième édition de COMET – Comic Market a eu lieu le 18 octobre, à Pyxis. Au programme: des expositions et des ateliers autour de la bande dessinée indépendante et de la microédition locale (tables animées des micro-éditions, les ateliers de reliure entièrement réservés). L'événement a réuni 32 artistes. Les bibliothèques Chauderon et Jeunesse ont accueilli 2 ateliers «crée ta BD» très qualitatifs animés par des artistes lausannoises. Les jeunes participants ont pu concourir par la suite au concours Jeunes Talents;
- Ateliers «Livres pliés»: ces ateliers créés et assurés en interne (formation des collègues également) sous l'impulsion de l'année thématique Agenda 2030, permettent de communiquer de manière positive et pédagogique autour du recyclage des livres désherbés, offrant ainsi un levier pour aborder une question parfois sensible auprès des publics. Ils s'inscrivent également dans une démarche cohérente avec les objectifs de développement durable, en valorisant la réutilisation créative des ressources et la sensibilisation à l'économie circulaire. Les ateliers «Livres pliés» ont rencontré un succès immédiat et ont su fédérer des publics jeunes à la Bibliothèque Jeunesse et à Montriond, comme adultes à Chauderon. Sur inscription nous enregistrons des listes d'attente;
- Campagnes de jeux de rôle: ce dispositif, en phase avec les pratiques culturelles actuelles, répond aux enjeux de lien social et de participation en bibliothèque publique. Ces jeux narratifs favorisent l'imaginaire et la création collective. Instaurés en cycles pour adultes et cycles familles, ils appellent et fidélisent de nouveaux publics à La Sallaz;

- Atelier «Ikigai»: cet atelier testé en septembre 2025 s'inscrit dans une démarche de veille sur les pratiques culturelles émergentes. Il a rencontré un accueil très favorable, en répondant à des attentes fortes en matière de lien social et de quête de sens, auprès des publics adolescents de 12 à 16 ans. A noter, de nombreuses demandes d'un public trentenaire pour un atelier similaire.

## Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

### Evénements marquants

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la migration des données d'inventaire de l'ancienne vers l'actuelle plateforme de description et de diffusion appelée Vidy. La quasi-totalité des inventaires des fonds privés et une bonne partie des inventaires des fonds administratifs sont ainsi à nouveau accessibles en ligne.

En outre, une apprentie agente en information documentaire a démarré sa formation sous la supervision de l'archiviste qui est devenu formateur. Et une archiviste a été engagée pour une prise de fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2026 suite au départ à la retraite de l'archiviste adjoint fin 2024 après 36 années au sein du service.

### Migration des données d'inventaires

Avec la migration des inventaires de 29 fonds privés, la section des fonds privés est pour ainsi dire complète, tandis que la migration des inventaires des fonds administratifs s'est poursuivie avec 13 fonds. Cette section administrative s'est aussi vue enrichie de la description de la série des plans/sous-série des plans généraux et des plans cadastraux. A cette occasion, un travail de réévaluation, reclassement et reconditionnement a été entrepris. La description du fonds du Conseil communal a par ailleurs été complétée avec des données sur les conseillers communaux. Enfin, le bibliothécaire-documentaliste qui participe activement à cette migration, s'est formé au langage Python et a travaillé sur la production d'un référentiel d'adresses. Grâce à ce référentiel, les AVL pourront notamment migrer leur base des plans de la police des constructions, des documents hautement consultés aussi bien par l'administration communale que par le public.

### Consultation

- 819 personnes (2024: 1'146), dont 626 nouvelles et nouveaux inscrits (2024: 631) ont eu recours aux Archives;
- 1'188 prestations ont été fournies (2024: 1'055), dont 110 pour l'administration communale (2024: 124).

### Médiation, valorisation et formation

- Présentation générale sur les archives à l'invitation du responsable de projets LGBTIQ+ et queer pour la Ville, le 8 février dans le cadre du lancement de la galerie LGBTIQA sur le site notreHistoire.ch (30 personnes environ);
- Table-ronde sur l'histoire de l'intégration canine en ville de Lausanne, dans le cadre du Festival Histoire et Cité le 5 avril, avec la participation d'un conducteur de la Brigade canine et son chien et animée par la déléguée à la politique du livre (20 personnes environ au Palais de Rumine);
- Cours interentreprises «Classer et gérer les archives» pour le CFC d'agent en information documentaire sur deux jours en mars (18 personnes);
- Passeport vacances le 4 juillet: atelier de généalogie pour 4 écolières et écoliers;
- Présentation des ressources documentaires et des outils de recherche disponibles aux AVL au Guide d'accueil de Lausanne le 26 septembre (10 personnes);
- Événement sur les 30 ans de la place de la Navigation avec projection d'un film documentaire de Bertrand Nobs conservé aux AVL, suivie d'une table-ronde incluant le Syndic et le chef du Service d'urbanisme et animée par la

chefe du service BAVL, le 13 novembre (100 personnes env. accueillies dans la salle de lecture);

- Atelier de généalogie au Groupe Connaissance 3 du Mouvement des Aînés le 14 novembre (7 personnes).

### **Programme de gouvernance documentaire**

Le service BAVL et le SOI ont procédé au recrutement du responsable de la gouvernance documentaire pour la Ville; ce poste sera à nouveau pourvu au 1<sup>er</sup> mars 2026 et le titulaire répondra directement aux 2 chefs de service selon une configuration inédite.

La responsable des Archives a par ailleurs poursuivi sa participation au groupe de travail des Archives cantonales vaudoises (ACV) pour élaborer un référentiel de conservation type qui devrait mettre mis à disposition des communes vaudoises au printemps 2026.

### **Archives historiques (versements et inventaires)**

- 36 versements (2024: 17) ont été effectués dont 10 en provenance de l'administration communale hors Conseil communal (2024: 5). Parmi ces versements, signalons des archives de l'ancienne Ecole supérieure de jeunes filles et du Gymnase communal du Belvédère conservées au Gymnase Auguste Piccard, et les dossiers de plans de la police des constructions pour l'année 2017;
- comme beaucoup d'efforts ont été investis dans le reconditionnement de fonds non traités, seulement 2 inventaires ont été réalisés mais l'un mérite d'être signalé: il s'agit du fonds de la Galerie Paul Vallotton (1871-2009), qui comprend 261 boîtes et qui a été réalisé par la responsable des AVL et une stagiaire étudiante en information documentaire de 2<sup>e</sup> année à la HEG;
- la révision du fonds Poncer menée depuis 2016 s'est poursuivie: 180 documents ont été révisés en 2025; à ce jour, un peu plus de 50% du fonds a été traité;
- les AVL ont donné 7 drapeaux au Musée Historique Lausanne en charge de la conservation de ce type d'objet.

### **Restauration et numérisation**

- 4 registres et 28 parchemins ont été restaurés;
- la numérisation de documents originaux tout support confondu a nécessité 63'236 prises de vue (2024: 7'398), avec en particulier la numérisation du fichier parcelles du Service du cadastre et 2'365 prises pour des plans de la police des constructions;
- la collection numérique représente un total de 2'813'208 images (2024: 2'749'972);
- la collaboration avec l'Institution de Lavigny pour la numérisation du Bulletin du Conseil communal s'est achevée, tandis que l'atelier a poursuivi son travail de contrôle, modification et production de fichiers PDF pour leur mise en ligne sur Vidy – les bulletins sont disponibles jusqu'en 1962.

### **Archives audiovisuelles**

- Aux 36 versements reçus en 2025 dont 9 pour des documents audiovisuels, il faut ajouter les versements en flux tendus représentés par les séances du Conseil communal et La Télé; parmi ces versements, mentionnons des enregistrements sur cassettes du journal du soir de Radio Acidule entre 1986 et 1988 qui complètent le fonds existant;
- en ligne (Web TV): fréquentation en baisse avec 503'856 vidéos vues (2024: 487'704) dont 16'153 en 2025 contre 32'591 en 2024. 11'516 documents disponibles au public (2024: 11'494);
- vidéos, films et sons cotés en 2025: 1'602 vidéos, 32 films argentiques et aucun document sonore;
- vidéos, films et sons numérisés et téléchargés sur la Web TV: 696 vidéos, 84 films argentiques et aucun document sonore;

- sauvegarde des données sur bandes LTO: 8 bandes enregistrées, regroupant 102 To de données (2024: 101 To).

### **Bibliothèque et documentation**

Comme les années précédentes, le temps de travail alloué à la migration a encore très fortement impacté la gestion de la bibliothèque, de la documentation et de l'indexation du bulletin du Conseil communal. Par ailleurs, en raison d'un changement de pratiques concernant la gestion du prêt entre bibliothèques dès le mois d'octobre, le nombre de documents prêtés – principalement via le système de prêt Rapido – a quant à lui augmenté de manière significative.

### **Acquisition, catalogage et indexation**

- Acquisitions: 56 achats (2024: 79), 75 dons (2024: 53), soit 131 entrées au total (2024: 131);
- nombre d'ouvrages catalogués dans Renouvaud: 27 (2024: 147) dont 2 nouvelles notices;
- arrêt temporaire de l'indexation de la base Argus qui compte 41'868 articles;
- légère reprise de l'indexation de la base du Bulletin du Conseil Communal qui compte 12'286 fiches. Les différents objets traités lors des séances du Conseil communal sont indexés individuellement jusqu'à la séance du 14 juin 2017;
- prêts entre bibliothèques: 69 (2024: 18).

## **Centre BD de la Ville de Lausanne**

### **Evénements marquants**

Le congé maternité de la responsable a débuté en septembre. Pour la remplacer, l'équipe a augmenté son temps de travail de 30% d'EPT, une personne a été engagée à 40% en soutien en CDD, et l'intérim du poste d'adjointe responsable, qui se terminera en février 2026, a été assuré en interne.

La vie du Centre BD a été chamboulée par une fuite d'eau dans son principal local de stockage, qui a favorisé la pousse rapide de moisissures dans le faux-plancher des étagères roulantes. Des quantités significatives de spores se sont disséminées, mettant les collections et le personnel en danger. Un équipement de protection s'est avéré obligatoire pour y travailler. Une évacuation urgente des collections les plus précieuses a occupé l'équipe durant toute l'année. Ainsi 1500 planches originales, 1240 œuvres graphiques et 1400 boîtes de périodiques anciens et rares ont été mis peu à peu à l'abri aux Plaines-du-Loup, après conditionnement et inventaire.

### **Activités**

Le Fonds André Jobin, déposé en 2019, a été reconditionné, pré-inventorié et déménagé aux Plaines-du-Loup (PdL). Toutes les collections du Centre BD entreposées à la cave de la bibliothèque de Chauderon ont été triées, réorganisées pour une partie. Les planches originales qui s'y trouvaient (plusieurs centaines) ont été reconditionnées et partiellement cataloguées. Elles ont été transférées aux PdL.

Le Centre BD a produit une exposition patrimoniale, dans le cadre du festival BDFIL. L'exposition «MANGAFIL: une aventure éditoriale en Francophonie», qui présentait plus de 70 objets issus des collections CBD, a été un franc succès. Imaginée et commissionnée par Sophie Pujol et Estelle Gautschi, l'exposition a mis en avant la première adaptation française de mangas pour adultes, produite dans le canton de Vaud, jusqu'au succès du manga que l'on sait. 4 visites guidées ont été menées par les commissaires, suivies par 60 personnes. 1 article sur le site du «Monde», un podcast «Dans ma bulle» en ligne.

### **Acquisitions**

La collection s'est développée grâce à des dons et des achats d'ouvrages, 2282 nouveautés BD et ouvrages de littérature secondaire ont été acquis chez nos fournisseurs de la place, et en grande partie catalogués.

### Conservation et catalogage

Le Centre BD a engagé deux grandes réflexions sur ses outils de catalogage et leur accessibilité. Dans cette optique, le projet de migration du catalogue des imprimés a débuté.

### Consultation et mises à disposition

Suite au sinistre de janvier et la contamination du local de stockage des collections, les consultations ont été déclarées fermées au public. Néanmoins, quelques exceptions ont été faites pour des chercheurs et chercheuses, qui ont donné lieu à 17 consultations.

Le CBD a également été sollicité par la Bibliothèque cantonale et universitaire, le Château de Saint-Maurice, le Cartoon Museum de Bâle et l'Espace Horloger de la vallée de Joux pour des recherches et des prêts d'objets et planches originales pour leurs expositions

### Soutien et collaborations

Le CBD a coordonné l'attribution de la bourse à la création en bande dessinée 2025 de la Ville de Lausanne et le soutien aux maisons d'édition lausannoises pour l'édition de bandes dessinées. La vainqueur de la bourse, Sûria Dudler, reçoit CHF 10'000.– pour développer son projet «La petite chapardeuse» et CHF 5'000.– pour son édition.

## Service de l'urbanisme (URB)

### Principales missions du service

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi cantonale sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI) et de la loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) dans le but de:

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (études urbaines, plans directeurs, schémas directeurs, plans d'affectation);
- coordonner le développement communal avec celui des communes voisines, en représentant la Ville dans les structures de gouvernance et études du projet d'agglomération Lausanne-Morges;
- assurer la protection du patrimoine;
- contrôler la conformité des projets de construction aux bases légales et aux plans d'affectation, jusqu'aux permis d'habiter ou d'utiliser, et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat.

### Effectif du personnel

#### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.10	3.20	4.70	4.50
Office Permis Construire	20.90	21.10	21.80	21.10
Patrimoine (Urbanisme)	2.70	2.80	2.60	2.50
Projets-urbains	7.30	7.10	7.20	7.10
PTSO	7.80	6.10	7.00	6.10
<b>Total service</b>	<b>42.80</b>	<b>40.30</b>	<b>43.30</b>	<b>41.30</b>

## Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>0.50</b>

## Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Administration (Urbanisme)	4	3.20	6	4.50
Office Permis Construire	24	21.10	24	21.10
Patrimoine (Urbanisme)	4	2.80	3	2.50
Projets-urbains	9	7.10	9	7.10
PTSO	7	6.10	7	6.10
<b>Total service</b>	<b>48</b>	<b>40.30</b>	<b>49</b>	<b>41.30</b>

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Administration (Urbanisme)	-	-
Office Permis Construire	1	-
PTSO	1	1
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	3	0.02	1	0.01
Auxiliaires mensualisé·e·s	7	3.60	9	3.77
Auxiliaires payé·e·s au forfait	3	*	3	*
<b>Total service</b>	<b>13</b>	<b>3.62</b>	<b>13</b>	<b>3.78</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Événements marquants

- Le service de l'urbanisme poursuit l'élaboration des nouvelles planifications destinées à remplacer le plan général d'affectation (PGA) de 2006, principal outil d'urbanisme de la commune. Cette démarche concerne tout le territoire communal et s'inscrit dans plusieurs procédures. La première a été soumise à l'adoption du Conseil communal en 2025;
- La planification de plusieurs grands sites de densification, qui nécessitent des règles urbanistiques particulières, a franchi des étapes importantes (enquêtes publiques, mises en adoption, etc.);
- Le réaménagement de la place de la Riponne a fait l'objet d'un mandat d'études parallèles qui a abouti début 2025 au choix d'un projet lauréat. En attendant le réaménagement définitif, des aménagements temporaires ont été réalisés sur l'espace libéré par les travaux liés au parking;
- L'implication du service dans la planification intercommunale a abouti en mars 2025 au dépôt d'une nouvelle génération du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM 2025), qui sollicite des subventionnements fédéraux en faveur de la mobilité;
- Les demandes d'autorisation de construire soumises à l'Office des permis de construire (OPC) et à la délégation pour la protection du patrimoine poursuivent une hausse constante. Grâce à des simplifications introduites en 2021, une majorité des demandes est désormais traitée par une procédure simplifiée, nettement plus rapide qu'un permis de construire.

## Principales activités 2025

### Planification du territoire communal et coordinations intercommunales

#### **Nouveau Plan d'affectation communal (PACom) – révision du Plan général d'affectation (PGA)**

Le PACom est un document opposable aux tiers qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Ce projet de grande ampleur, qui vise à redéfinir le cadre urbanistique, mobilise fortement le service.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en plusieurs démarches distinctes:

- une procédure portant sur les territoires forains (PACom TF) dont la zone à bâtir doit être redimensionnée. A la suite de la première enquête publique en 2024, certaines modifications ont été apportées au dossier. Celles-ci feront l'objet d'une nouvelle enquête publique en début 2026;
- une procédure de modification partielle des dispositions communes du PGA de 2006 (MPGA), afin de bénéficier rapidement de bases réglementaires adaptées aux besoins actuels (notamment urgence climatique et préservation du patrimoine bâti et naturel), en attendant la mise en vigueur des futures règles détaillées par quartier. Mis à l'enquête publique en avril 2024, le projet de MPGA a été transmis pour adoption au Conseil communal en septembre 2025;
- une révision des règles urbanistiques pour le territoire urbain *via* plusieurs PACom de quartier, élaborés par étapes selon des périmètres déterminés par une analyse fine des enjeux et des besoins d'établissement d'une nouvelle planification. Pour le premier secteur prioritaire (Nord-Est), un projet de plan est en cours d'élaboration. Parallèlement, un projet de règlement ainsi que les dispositions générales valables pour tout le territoire urbain sont cours de rédaction. Leur envoi au Canton pour examen préalable est prévu pour mi-2026.

### **Plans d'affectation sur le territoire communal**

Le nombre de procédures LATC en cours s'élevait à 37 à fin 2025. A relever notamment cette année:

- l'ouverture d'une nouvelle procédure de zone réservée «Ours/Bugnon/Mathurin-Cordier»;
- les examens préalables des PA «Cour-Square», «Rasude», «Plaines du Loup étape 2», «PACom TF», «Jardins de Vidy» et de la zone réservée Ours/Bugnon/Mathurin-Cordier;
- les mises à l'enquête publique des PA «Montolivet», «Manufacture», «Cèdres», «Rasude» et de la zone réservée «Ours/Bugnon/Mathurin-Cordier»;
- la transmission au Conseil communal des préavis «MPGA» et «Alpha Palmier» pour adoption.

### **Projets liés au projet Métamorphose**

En collaboration étroite avec le Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM), le service fournit les prestations-métiers pour la planification des projets suivants:

- l'écoquartier des Plaines-du-Loup: le PA de l'étape 2 est en voie de finalisation pour enquête publique. Pour le PA de l'étape 3, des réflexions quant à l'avenir du stade de la Pontaise sont en cours;
- l'écoquartier des Prés-de-Vidy: le PA «Les jardins de Vidy» est à l'examen préalable. Le PA «Vidy La Romaine» est en cours de finalisation pour envoi à l'examen préalable.

### **Projets liés à Pôle Gare (PG) et Léman 2030**

Le service collabore avec le bureau PG pour l'élaboration du PA «La Rasude». Ce dossier a été mis à l'enquête publique à fin 2025.

### **Plans d'affectation sur des communes voisines**

Un plan d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes de Prilly et Renens est établi par le service sur le site de Malley-Gazomètre, en appui du BDM. Celui-ci a été envoyé à l'examen préalable au début de 2025.

### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

En déléguant des représentants en charge du Schéma directeur du Centre Lausanne (SDCL), le service participe à la direction technique du PALM, sous pilotage du Canton. Il assure le suivi et la coordination des études de planifications menées à l'échelle du PALM:

- le suivi et le monitoring des mesures des PALM 2007, PALM 2012 (2<sup>e</sup> génération) et PALM 2016 (3<sup>e</sup> génération), dont la réalisation est en cours ou planifiée;
- l'élaboration du PALM 2025 (5<sup>e</sup> génération), notamment par la participation à l'équipe de projet et la coordination interne avec les services communaux concernés. Le PALM 2025 a été déposé auprès de la Confédération en mars 2025 avec des demandes de subventionnement pour de nombreuses mesures de mobilité sur le territoire lausannois.

### **Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)**

Le service assure le pilotage du SDCL pour les communes de Lausanne et d'Epalinges. Cette structure veille aux collaborations intercommunales et permet de défendre les intérêts des 2 communes concernées dans les structures du PALM. Dans ce cadre, une séance du bureau exécutif a été planifiée afin de valider le dossier du PALM 2025 en vue de son envoi à la Confédération.

### **Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)**

Le service assure le suivi et la coordination des études élaborées dans le cadre de ce schéma, en particulier la planification du secteur de Vernand, consistant en l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal (PAC) dédié aux activités économiques.

### **Projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel**

Le service poursuit son rôle pilote dans le projet de réaménagement de la place de la Riponne. Dans la continuité du processus participatif, 2 démarches distinctes sont développées:

- projet définitif: un projet lauréat a été désigné en mars 2025 à l'issue du mandat d'études parallèles (MEP) pour le projet de réaménagement de la place;
- projet transitoire: un projet d'aménagement transitoire a démarré en 2025 de façon coordonnée avec les travaux privés menés sur le parking de la Riponne. Il comprend notamment une fresque géante de l'artiste C. Bourrit, une structure en bois réalisée par les étudiants d'architecture 1<sup>re</sup> année de l'EPFL ainsi que des îlots de verdure. L'ensemble de ces aménagements seront finalisés en 2026.

### **Maquettes et expositions**

En 2025, l'atelier des maquettes a réalisé et contribué aux expositions suivantes: Lire à Lausanne, Fondation Sentinelles, «50 ans d'Athletissima», «Environnements extrêmes: au-delà des limites», «Les 50 ans de la Ludothèque Pinocchio Lausanne».

La mise à jour de maquettes au 1/500<sup>e</sup> et au 1/200<sup>e</sup> a occupé la majorité du temps de ses collaboratrices et collaborateurs pour des sites de projets (plans d'affectation: Beaulieu, Rasude, Campagne des Cèdres, Métamorphose, Rouveraie, etc.).

## **Protection du patrimoine**

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation (PGA), la Délégation à la protection du patrimoine a traité plus de 1'100 dossiers d'autorisations d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments figurant au recensement, sur des ensembles bâtis ou des jardins historiques. L'unité a ainsi assuré l'accompagnement des architectes, gérantes et gérants ou propriétaires dans leurs projets de transformation. La conservation de la substance des bâtiments de valeur patrimoniale nécessite souvent l'élaboration de solutions sur mesure avec les partenaires concernés.

Une large part des activités de la délégation est ainsi consacrée aux dossiers d'autorisation. Dans ce domaine, l'année 2025 a été marquée principalement par:

- l'augmentation de plus de 16% du nombre de dossiers traités par l'unité (dossiers de permis de construire, de demandes de travaux et demandes diverses) par rapport à 2024 (et plus de 52% par rapport à 2023). Cette charge supplémentaire résulte notamment de l'augmentation des objets recensés, due à la révision du recensement architectural cantonal;
- la complexification des affaires traitées, notamment avec les projets d'assainissements énergétiques sur des bâtiments figurant au recensement ou les recensements cantonaux ponctuels, en cours de procédure de permis de construire;
- des arrêts de travaux sur des bâtiments recensés ou protégés (18 en 2025);
- malgré cela, une nette amélioration du délai de traitement des demandes de permis de construire par la délégation est à relever, grâce à une optimisation des processus internes (10 jours en moyenne contre 21 jours en 2024).

Par ailleurs, la délégation a également été impliquée dans:

- la stabilisation du dispositif réglementaire destiné à la conservation du patrimoine dans le PACom pour les territoires urbains, avec notamment la définition de la prise en compte de l'ISOS, et l'accompagnement patrimonial des plans d'affectation;
- le suivi de la révision du recensement architectural cantonal, avec le Canton;
- l'organisation pour Lausanne des Journées européennes du patrimoine, sur le thème national «Histoires d'architectures». Plus de 400 personnes ont pu

- découvrir les spécificités des 2 sites lausannois mis en évidence (stade de la Pontaise et fouilles archéologique des Prés-de-Vidy);
- l'organisation des rencontres avec l'association Patrimoine Suisse section Vaud;
- l'apport d'expertise auprès des services de l'administration communale et intervention auprès des Hautes Ecoles ou associations spécialisées.

La Direction des monuments et des sites du Canton est le principal interlocuteur de la délégation communale. La convention qui définit les activités et les responsabilités de chaque entité est en cours de finalisation.

## Autorisations de construire

Les missions de l'Office des permis de construire (OPC) consistent principalement à assurer le respect du cadre légal et réglementaire en matière de construction et d'aménagement du territoire. L'OPC assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public ainsi qu'aux professionnelles et professionnels de la branche concernant les droits à bâtir (articles 103 et suivants de la LATC). L'OPC analyse et accompagne les projets également sous l'angle de l'esthétique et de l'intégration (art. 69 PGA et 86 LATC), la sécurité des bâtiments et ses abords (art. 24 du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC)), ainsi que la suppression des barrières architecturales (art. 36 RLATC). Enfin, il gère le suivi d'exécution des travaux et la délivrance des permis d'habiter et d'utiliser (art. 124 et suivants de la LATC).

L'OPC participe également à la statistique trimestrielle de la construction (STC) par la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'archivage des plans des projets de construction et de transformation. Ces plans sont à disposition pour consultation durant 5 ans auprès du service, avant d'être transmis aux Archives communales.

Concernant les activités de l'OPC pour 2025, il faut relever en particulier:

- l'augmentation du nombre de demandes soumises à l'OPC; elles sont passées de 993 en 2024 à 1'010 en 2025, ce qui confirme une activité soutenue dans le domaine de la construction et de la rénovation;
- la baisse du nombre des demandes de permis de construire, qui confirme la poursuite de l'inversion du rapport entre les demandes de permis et les demandes de travaux (procédure simplifiée). Les demandes de travaux représentent désormais 66% des affaires traitées en 2025, contre 63% en 2024. Cette évolution va dans le sens d'une simplification des procédures; elle illustre la réussite des mesures engagées, en particulier la décision municipale prise en 2021 d'appliquer plus largement l'article 68a RLATC (travaux non soumis à autorisation). Cette mesure permet aux propriétaires de réaliser rapidement la majorité des rénovations et travaux mineurs sans recourir à une procédure de permis de construire, les demandes étant traitées dans un délai moyen d'environ 6 jours durant lesquels l'OPC opère les vérifications nécessaires, notamment en matière de patrimoine;
- la forte hausse des demandes de renseignements, qui témoigne de l'incitation à renforcer la collaboration avec l'administration avant la dépose d'un permis de construire, favorisant des dossiers mieux préparés et un traitement plus fluide;
- pour les cas nécessitant un permis de construire, le délai moyen de traitement des demandes déposées et octroyées en 2025 est de 6 mois et 21 jours, proche de celui de 2024 (6 mois et 3 jours), traduisant une gestion stable et efficace. En revanche, si l'on considère les décisions positives d'octroi de permis de construire en 2025 (sur 80% des dossiers, afin d'exclure les extrêmes non représentatifs), le délai moyen entre le dépôt et la décision municipale a diminué, passant de 9 mois et 26 jours en 2024

à 9 mois et 7 jours en 2025. Cette évolution illustre l'effort d'amélioration continue dans le traitement des dossiers;

- pour le suivi d'exécution des travaux, le nombre de phases de contrôle de chantiers est resté comparable à celui de 2024, tandis le nombre de permis d'habiter et d'utiliser délivrés a augmenté.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse des affaires traitées par l'OPC en 2025, comparativement aux années précédentes:

### Demands déposées à l'OPC: permis de construire ou permis de construire complémentaires et demandes de travaux (dispenses d'autorisation)

Années	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Demands pour nouveaux permis de construire ou permis complémentaires</b>	<b>387</b>	<b>383</b>	<b>474</b>	<b>366</b>	<b>339</b>
— constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	44	25	62	35	29
— petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	32	66	107	85	69
— transformations (y compris changement d'affectation)	189	190	218	185	193
— aménagements extérieurs	80	69	38	34	31
— démolitions sans reconstruction	2	3	1	–	–
— permis de construire complémentaires	40	30	48	27	17
<b>Demands de travaux (rénovation, réfection, autres)</b>	<b>471</b>	<b>518</b>	<b>618</b>	<b>627</b>	<b>671</b>
<b>Total</b>	<b>858</b>	<b>901</b>	<b>1'092</b>	<b>993</b>	<b>1'010</b>

### Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Enquêtes publiques ouvertes (permis de construire)	328	316	246	282	207
Oppositions/interventions émises	1'593	665	505	947	568

Par ailleurs, en 2025, le service a assuré 7 enquêtes publiques, procédures de consultation ou informations au public pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (Office fédéral des transports (OFT), Office fédéral de l'environnement (OFEV), Direction générale de l'environnement (DGE), Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), ainsi que pour le service communal des SIL.

### Permis de construire octroyés/refusés par la Municipalité

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Permis de construire octroyés	436	363	328	407	313
Permis de construire refusés	9	3	4	2	5
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>366</b>	<b>332</b>	<b>409</b>	<b>318</b>

### Suivi de l'exécution des travaux

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspectrices et inspecteurs coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser en vertu de l'article 128 LATC.

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Contrôle de chantiers réalisés	1'738	1'183	893	1'069	989
Permis d'habiter et d'utiliser délivrés	525	399	185	277	288

### Suivi de l'hygiène et de la salubrité

Les activités de l'unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux

de réunion (manifestations). L'année 2025 se caractérise par une hausse globale des sollicitations, notamment dans le domaine des établissements publics et des manifestations.

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Visites après plaintes liées à l'hygiène des habitations	80	53	57	63	75
Examens permis de construire, sous l'angle de la salubrité	580	502	480	376	423
Inspections d'établissements publics	34	87	62	53	99
Instructions de demandes d'autorisation de manifestations	88	151	204	271	320

### Procédures juridiques liées à des permis de construire

Durant l'année 2025, 19 nouvelles procédures de recours concernant des permis de construire ont été ouvertes devant la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal et le Tribunal fédéral (TF), cumulativement à la quinzaine pendante. En parallèle, 18 procédures ont été terminées. Dans la très grande majorité des cas relevant de la procédure de permis de construire, la CDAP et/ou le TF ont confirmé la décision communale, une seule décision ayant été annulée. A noter que, depuis 2023, ces procédures sont gérées par le conseiller juridique du Service de l'urbanisme, en collaboration avec les responsables de chaque dossier (techniciennes et techniciens, architectes, assistantes et assistants administratifs) et le conseil juridique de la ville. Les procédures qui étaient déléguées à des avocats le sont restées.

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Nouvelles procédures de recours à la CDAP	9	21	22	11	15
Nouvelles procédures de recours au TF	1	6	3	5	4
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>19</b>

## Gestion de commissions spécifiques et collaborations diverses

### Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Dans son rôle de responsable des planifications liées au PALM et aux schémas directeurs, le service gère le secrétariat de la CPPR. Elle s'est réunie une fois en 2025 pour une présentation du dossier du PALM 2025.

### Collaborations Ville – Hautes Ecoles

Le service collabore régulièrement avec des Hautes Ecoles romandes, en mettant à disposition des cas d'études sur le territoire lausannois et en accompagnant les étudiantes et étudiants dans leurs travaux académiques. Ces échanges sont des sources d'innovation et d'inspiration pour les projets en cours.

# Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

## Principales missions du service

En tant qu'organe supérieur de la Ville de Lausanne en matière de surveillance financière et de gestion, le service effectue deux missions principales:

### Audit externe

Le CFL dispose de l'agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision. A ce titre il est habilité à conduire des mandats d'audit en tant qu'organe de révision notamment:

- la révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, conformément au règlement sur la comptabilité des communes, de la directive de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60);
- le contrôle restreint et autres missions d'assurance de diverses entités subventionnées et/ou contrôlées par la Ville de Lausanne.

### Audit interne

Le CFL, membre de l'Association suisse d'audit interne, mène ses activités de manière indépendante et objective. Son audit interne vise à fournir une assurance et des conseils permettant d'améliorer les opérations de la Ville de Lausanne, tout en contribuant à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Son champ d'investigation couvre l'ensemble des directions et services de l'Administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés. Il inclut également les entités désignées par les directives sur l'octroi et le suivi des subventions, ainsi que celle relative au suivi des participations de la Ville.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit – CFL	5.50	5.50	5.50	5.50
Direction & Secrétariat – CFL	2.00	1.95	2.00	1.95
<b>Total service</b>	<b>7.50</b>	<b>7.45</b>	<b>7.50</b>	<b>7.45</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Audit – CFL	6	5.50	6	5.50
Direction & Secrétariat – CFL	2	1.95	2	1.95
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>7.45</b>	<b>8</b>	<b>7.45</b>

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	–	–
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	–	–
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>

### Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	1	0.75	-	-
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0.75</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>

\* information indéterminée car à la tâche

### Événements marquants

Le CFL a émis deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux. Le plan annuel d'audit interne a entièrement été mis en œuvre, à l'exception de 2 missions qui ont été reportées en 2026 pour des raisons indépendantes de la volonté du CFL.

#### Principales activités 2025

Le CFL a délivré en 2025:

- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé);
- 6 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint) ou autres missions d'assurance;
- 12 rapports d'audit interne.